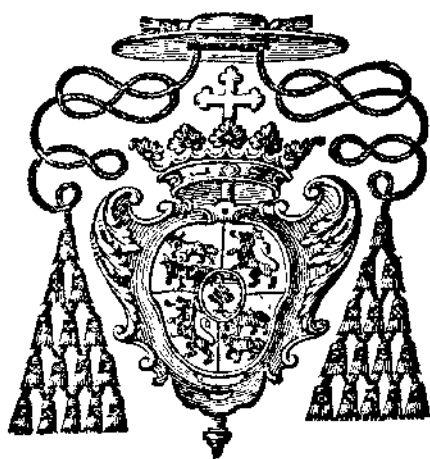


AVERTISSEMENT *DU CLERGÉ* *DE FRANCE,*

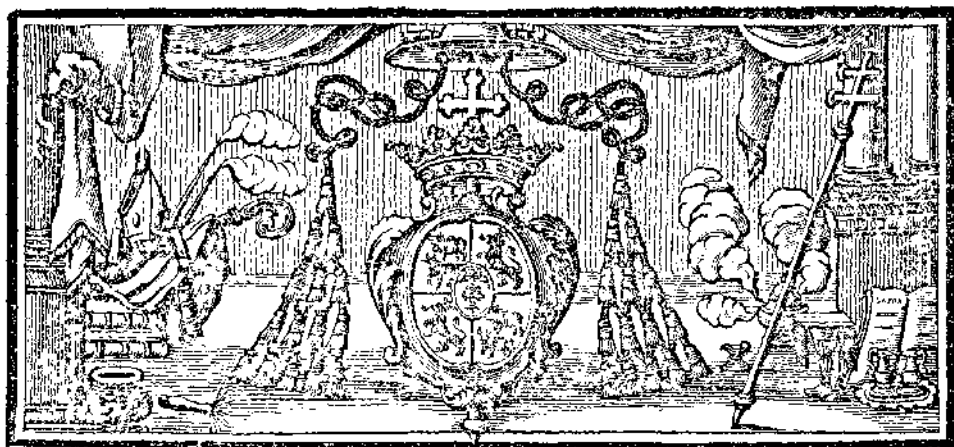
Assemblée à Paris par Permission du Roi ,
AUX FIDELES DU ROYAUME ,
Sur les dangers de l'Incrédulité.



A TOULOUSE,

De l'Imprimerie de la Veuve de M^e. B. PIVON, Avocat, seul Imprimeur
du Roi & de Monseigneur l'Archevêque , Place Royale.

M. DCC. LXX.



M A N D E M E N T
DE MONSEIGNEUR
L'ARCHÉVÊQUE
DE TOULOUSE,

POUR la Publication de l'Avertissement du Clergé de France, sur les dangers de l'Incrédulité.



ETIENNE-CHARLES DE LOMENIE DE BRIENNE, par la miséricorde de Dieu & la permission du Saint Siege Apostolique, Archevêque de Toulouse, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, au Clergé Séculier & Régulier, & à tous les Fideles de notre Diocese, Salut & Bénédiction en Notre-Seigneur JESUS-CHRIST.

L'Eglise, NOS TRÈS-CHERS FRERES, ne perd jamais de vue le salut de ses Enfants; aucun de leurs besoins ou de leurs dangers n'échappe à sa vigilance, & lors même qu'ils l'abandonnent pour s'attacher à des séducteurs, elle

ne cesse de leur tendre une main secourable , & de les rappeler à la vérité & à la justice.

C'est par une suite de cet intérêt tendre & agissant, que le Clergé de France n'a pu voir sans effroi la conjuration des impies contre la Religion , & que Nous nous empressons avec lui de détourner le danger dont votre foi est menacée , en vous adressant une Instruction qui vous fasse connoître le génie artificieux de l'incrédulité , la fausseté de ses promesses , la vanité de ses connoissances , la corruption de ses principes , son impuissance à vous rendre heureux, ses suites funestes pour les mœurs & pour la tranquillité publique , les désordres & les maux de toute espee inséparables de ses illusions.

En vous adressant, N. T. C. F., cet Avertissement, dont les leçons sont communes à tous les Fideles du Royaume , Nous ne pouvons garder le silence sur un scandale particulier à ce Diocèse , & qui remplit notre ame d'amertume. Comment a-t-on pu se persuader qu'un Livre fait uniquement pour rendre l'Eglise & le Christianisme odieux , où tout décele ce projet téméraire , où tout tend à son exécution , compris par cette raison parmi les Livres condamnés par la dernière Assemblée du Clergé , pouvoit devenir à l'aide de quelques légères précautions un Livre élémentaire à l'usage des Colleges ! Ne devoit-on pas s'appercevoir que le poison est dans la substance même de l'Ouvrage , qu'il porte un caractère d'irréligion que rien ne peut lui faire perdre , & que quelques changemens qui y fussent faits , sous quelque forme qu'il fût mis , il ne pouvoit que fournir une nourriture empoisonnée à la jeunesse , & corrompre les sources de l'instruction publique ? Dès que le premier volume de l'Histoire Générale à l'usage des Col-

leges s'est répandu , Nous l'avons repoussé avec indignation de concert avec les Membres illustres du Bureau d'Administration du College Royal de notre Ville Archiépiscope ; Nous en avons sévèrement interdit l'usage dans ce College , & Nous avons pris & prendrons encore les mesures les plus exactes pour que cette funeste production ne soit pas continuée , & que les leçons qui seront données sur l'Histoire , ne se ressentent en rien des principes & du ton d'irréligion répandus dans cet Ouvrage ; mais l'intérêt de votre salut , l'honneur de l'Eglise , celui de notre Ministère ne Nous imposent pas moins l'obligation de le condamner de la maniere la plus authentique ; de vous faire connoître toute la douleur que Nous a causé sa publication , & d'en interdire la lecture à tous les Fideles de notre Diocese.

A CES CAUSES & autres ; vu le Livre intitulé : *Histoire Générale à l'usage des Colleges, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours* , imprimé à Toulouse chez Joseph Dalles , Libraire , après en avoir conféré avec plusieurs Théologiens , le Saint Nom de Dieu invoqué , Nous avons condamné & condamnons ledit Ouvrage comme irréligieux , téméraire , scandaleux , tendant à l'impiété , contraire à la sainteté de la Religion & au respect qui lui est dû , injurieux à ses Ministres & capable d'affoiblir la foi parmi les Fideles : Faisons très-expresse inhibitions à toutes personnes de notre Diocese de lire ou retenir ledit Livre , & d'en soutenir, ou enseigner, ou répandre la doctrine sous les peines de droit.

Nous ne pouvons trop en même-temps vous exhorter , N. T. C. F. , de lire avec attention l'Avertissement que Nous vous envoyons : apprenez-y à connoître les ennemis

de votre salut & de la Religion Sainte que Nous vous avons enseigné. *Voilà le Seigneur*, pouvons-Nous vous dire avec l'Apôtre Saint Jude , (1) *qui vient à vous avec la multitude de ses Prophetes pour convaincre les impies de toutes les actions d'impiété qu'ils ont commises , & de toutes les paroles injurieuses qu'ils ont proférées contre lui.*

Soyez dociles à la voix de vos Pasteurs ; rompez tout pacte avec l'impiété ; unissez-vous à Nous pour dissiper ses complots , & confondre ses vains artifices ; honorez par vos œuvres le Dieu que vous servez ; que la sainteté de votre vie annonce celle de votre croyance , (2) *la paix , la miséricorde , la charité seront votre partage* [3] *& vous recevrez la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment.*

Et fera notre présent Mandement , ensemble l'Avertissement qui y est joint , lu & publié par-tout où besoin sera. DONNÉ à Paris , où nous sommes retenus à cause de l'Assemblée du Clergé , le 26 Août 1770.

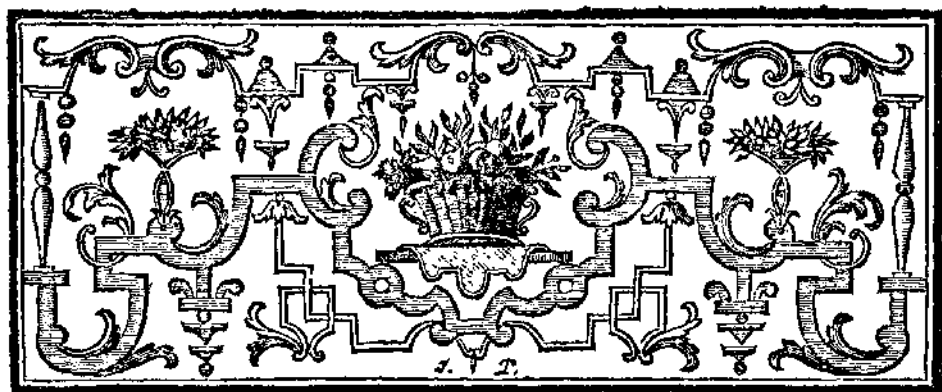
† ETIENNE-CHARLES , Arch. de Toulouse.

Par Monseigneur ,
ROBERT.

(1) *Ecce venit Dominus in sanctis millibus suis facere judicium contra omnes , & arguere omnes impios de omnibus operibus impietatis eorum , & de omnibus duris , quæ locuti sunt contra Deum peccatores impii* S. Jud. c. 1. v. 15.

(2) *Misericordia vobis , & pax , & charitas adimpleatur.* Ep S. Jud c. 1 v. 2.

(3) *Accipies coronam vitæ quam repromisit Deus diligentibus se.* Epist. Jud. c. 1. v. 12.



AVERTISSEMENT

DU CLERGÉ

DE FRANCE,

Assemblée à Paris par Permission du Roi,
AUX FIDELES DU ROYAUME.

SUR LES DANGERS DE L'INCRÉDULITÉ.



DE tous les devoirs qu'ont à remplir les Assemblées du Clergé, NOS TRÈS-CHERS FRÈRES, il n'en est point de plus sacré, & dont elles se soient dans tous les temps plus fidelement acquittées, que celui de défendre la Religion contre les attaques de toute espece, auxquelles la divine Providence a permis qu'elle fût exposée.

C'est par les soins de ces Assemblées que les cr-

A

reurs de la prétendue réforme ont été entièrement proscrites ; les maximes du Royaume solidement établies ; la véritable doctrine de la grace fidèlement conservée ; l'obéissance aux jugemens de l'Eglise maintenue ; les illusions des faux mystiques dissipées ; les égaremens d'une morale relâchée arrêtés & confondus : & depuis plus de deux cents ans que leur forme actuelle a été déterminée , l'erreur n'a pu tenter aucune entreprise , qu'elles ne l'aient fortement réprimée , soit par des Censures , des Déclarations , des Expositions qui reglent & assurent la croyance , soit par des Instructions , des Avis , des Avertissemens qui en développent les principes & les motifs.

Comment pourrions-nous aujourd'hui ne pas suivre les exemples que nous ont donnés nos respectables Prédécesseurs ? Ce ne sont plus seulement , comme de leur temps , quelques dogmes particuliers qui sont attaqués. L'impiété cherche à nous enlever le dépôt entier de nos saintes vérités : affranchie de tout respect , elle ne met plus de bornes à ses projets de destruction. Des Ecrivains téméraires , réunis , comme ces nations étrangères qui avoient conspiré la ruine du peuple de Dieu , semblent vouloir , par leurs productions criminelles , exterminer jusqu'au nom du Très - Haut de dessus la terre. (1)

(1) *Quoniam ecce inimici tui sonuerunt ; & qui oderunt te , extulerunt caput.*

Super populum tuum malignaverunt consilium , & cogitaverunt adversus Sanctos tuos. Ps. 82, v. 3, 4.

Parce que vous voyez que vos ennemis ont excité un grand bruit , & que ceux qui vous haïssent , ont élevé orgueilleusement leur tête.

Ils ont formé un dessein plein de malice contre votre peuple , & ils ont conspiré contre vos Saints.

Nous ne nous proposons pas , cependant , N. T. C. F. de vous retracer les preuves victorieuses qui déposent en faveur de la Religion. Nous ne prétendons pas répondre aux vains sophismes de l'impiété , ni discuter avec elle tous les articles de notre croyance. Forcés à nous restreindre pour consacrer à votre instruction le temps qui nous réunit , c'est par les vices même de l'incrédulité que nous chercherons à la confondre. Elle n'a d'autre but , à l'entendre , que d'éclairer les hommes & de les rendre heureux. Mais fière lorsqu'elle attaque , & timide lorsqu'elle se défend , elle se trahit elle-même , si on vient à la juger par ses effets , & à comparer la foiblesse de ses moyens avec la grandeur apparente de ses projets.

C'est à ce point de vue que nous réduirons cet Avertissement. Nous nous attacherons à vous faire voir que les avantages que promet l'incrédulité , & la science dont elle se pare , ne sont que prestige & mensonge ; qu'au lieu d'élever l'homme , elle le dégrade & l'avilit ; qu'au lieu de lui être utile , elle nuit à son bonheur ; qu'elle dissout les liens de la société , détruit les principes des mœurs , renverse les fondemens de la subordination & de la tranquillité publique. Nous vous prouverons en même-temps que vos intérêts les plus chers sont liés au maintien de la Religion ; que sans elle nous ne pouvons avoir , ni une connoissance suffisante de nos devoirs , ni la force de les pra-

Dixerunt : Venite , & disperdamus eos de gente , & non memoretur nomen Israhel ultra. Pl. 82 , v. 5.

Ils ont dit : Venez , & exterminons-les du milieu des peuples , & qu'on ne se souvienne plus à l'avenir du nom d'Israhel.

A ij

tiquer ; que notre foiblesse, nos imperfections, ce que nous sentons en nous-mêmes, ce que nous éprouvons au-dehors, tout annonce la nécessité & les avantages d'une Révélation ; qu'elle seule enfin nous ouvre le chemin de la vérité & du bonheur.

Si ces considérations générales ne fussent pas pour résoudre tous les doutes que l'incrédulité se plaît à élever, elles vous feront sentir le néant de ses promesses ; elles vous éclaireront sur l'étendue du péril qui vous menace, & vous inspireront le courage de vous en préserver. Qu'il en coûte à notre cœur d'exposer à des Chrétiens des vérités que les premiers Apologistes de la Religion cherchoient à prouver aux nations plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie ! Mais la perversité du siècle nous y contraint, & plaise au Tout-Puissant, disons-nous, comme écrivoit St. Athanase aux Catholiques de son temps, (1) qu'en lisant cet avertissement, les ennemis de la vérité reconnoissent la témérité de leurs entreprises ; que ceux qui par simplicité sont dans le doute, soient raffermis dans leur croyance, & que ceux à qui Dieu fait la grace de persévérer dans le bien, y demeurent inviolablement attachés.

(1) *Utinam autem qui malignè ista inquirent, à tam inani studio desistant : qui autem præ animi simplicitate dubitant, spiritu principali confirmetur ! Vos verò qui veritatem certo perceptam habetis, eandem invictam & inconcussam retinete.* Ex Epist. Canon. S. Athan. Concil. Tom. 2. p. 1707.

Plaise à Dieu que ceux qu'un esprit de malice porte à attaquer ces vérités, renoncent à une occupation aussi vaine & aussi insensée ; & que les âmes simples, qui ne doutent que par foiblesse, soient affirmées dans la Foi par l'esprit de force ! Pour vous qui connoissez & possédez la vérité, conservez-la dans votre cœur, de manière qu'elle y soit victorieuse de ses ennemis, & inébranlable à toutes leurs attaques.

La connoissance de la vérité est le plus grand avantage qu'on puisse procurer à l'homme. C'est aussi, N. T. CH. FR. par cette séduisante promesse que l'incrédulité cherche à vous éblouir. Mais pour fixer l'état de la question, il faut remarquer avant tout que les vérités dont il s'agit ici, ne ressemblent point à ces opinions humaines qui peuvent indifféremment être admises, ou rejetées. Ce sont des vérités d'un ordre supérieur, auxquelles est attaché notre bonheur, qui tiennent à nos intérêts les plus chers, & qui influent sur toutes les actions de notre vie. Si l'homme ne connoît pas ce qu'il doit penser de Dieu, de la nature de son ame, des devoirs qui lui sont prescrits, de la fin à laquelle il doit tendre, comment pourra-t-il régler sa conduite & ses actions ? La multitude sur-tout ne peut être abandonnée à elle-même sans instruction. Lorsqu'elle ignore la vérité, elle invente, ou elle adopte des fables & des mensonges ; & si elle ne sçait pas la route qu'elle doit tenir, il faut qu'elle s'égare.

L'impiété qui affecte avec tant d'éclat de craindre les suites & les effets des vérités de la Religion, n'osera pas sans doute contester ces principes. Mais, s'il est certain que sur ces vérités l'homme ne puisse rester dans l'indécision, pourquoi la plupart des incrédules, uniquement occupés à détruire, ne daignent-ils rien substituer à l'édifice qu'ils veulent renverser ? Croient-ils donc, que pour répandre la lumière, il fût de proposer des doutes & des objections ? Les vérités les plus lumineuses n'ont-elles pas leur abîme, & ne trouvent-elles pas souvent des adversaires adroits qui ont l'art funeste de les obscurcir ? L'incrédule prétend-il que sa doctrine soit

elle-même exempte de toute difficulté ? L'Athée , qui , malgré les imperfections & les changemens du monde , le suppose éternel ; le Matérialiste , qui confond tous les êtres , & se refuse au sentiment intérieur qui l'avertit de la simplicité de son ame & de la liberté de ses déterminations ; l'Epicurien , qui ose méconnoître l'ordre éclatant qui regne dans l'Univers , douter de la Providence , & croire que le Dieu qui a créé les hommes , dédaigne de les gouverner ; le Libertin , qui , contre le cri de sa conscience , dit : *Mangeons & buvons , car nous mourons demain* (1) : le Dêiste , dont l'orgueil rejette le témoignage des Prophetes & résiste à l'éclat des miracles ; tous ceux qui nient quelques vérités de la Religion , pensent-ils qu'ils n'ont aucune difficulté à résoudre ? La nature elle-même a ses énigmes & ses obscurités. En accumulant les difficultés , l'incrédulité peut embarrasser , mais elle n'éclaire pas. Il faudroit opposer preuve à preuve ; discuter les témoignages , & sur-tout établir une doctrine contraire à celle qu'on veut détruire. Si le doute méthodique mène à la connoissance de la vérité , le doute réel & permanent en éloigne , & lorsqu'il faut choisir , il est le pire de tous les états.

C'est aussi ce qu'ont compris quelques-uns des incrédules. Ils ont senti que ce désir apparent d'être utiles , dont ils se vantent , ne pouvoit se concilier avec le spectacle effrayant du monde livré à lui-même , & sans principes , & que ce n'étoit pas sur des débris & des ruines que la vérité & la vertu pouvoient éle-

(1) *Comedamus & bibamus ; cras enim moriemur.* Isaï. c. 22. v. 13.

Mangeons & buvons ; car nous mourons demain.

ver leur trône. Mais quel a été le succès de leurs efforts ? Les anciens Philosophes ne nous offrent que variété & contradiction. » Si je croyois , (1) disoit Lactance en parlant d'eux , » qu'ils pussent être des » guides capables de me conduire , je les suivrois volontiers ; mais comme chacun suit une route différente , comment pourroient-ils m'indiquer celle que je » dois tenir ?

Sur les objets les plus essentiels à l'homme , tels que (2) la croyance d'un Dieu , la nature (3) de l'ame ,

(1) *Quos equidem si putarem satis idoneos ad bene vivendum duces esse , & ipse sequeretur ; & alios , ut sequerentur , hortaretur . Sed eum inter se magnâ concertatione dissideant , secumque ipsi plerumque discordent : apparet eorum iter nequaquam esse directum : si quidem sibi quique , ut est libitum , proprias vias impresserunt , confusionemque magnam querentibus veritatem reliquerunt* Lactant. de falsâ Relig. Lib. 1 , n. 1 , p. 8 , edit. Hack.

(2) *Itaque cogimur dissensione sapientum , Dominum nostrum ignorare : quippe qui nescimus , soli an ætheri serviamus* . Cicer Acad. quæst. Lib. 4 p 84. edit. Elzev.

(3) *Quid tamen sit animus ille rector dominusque nostri , non magis tibi quisquam expediet , quàm ubi sit . Alius illum dicet esse spiritum , alius concentum quemdam , alius vim divinam & Dei partem , alius tenuissimum aerem , alius in-*

Si je les croyois des Maîtres propres à me guider dans le chemin de la vertu , non - seulement je les suivrois , mais j'exhorterois les autres à les suivre. Mais comme , malgré leurs disputes pleines de chaleur , ils n'ont pu s'accorder entre eux sur aucun des points relatifs à cet objet , qu'il n'y a même aucun d'eux qui ne soit souvent en contradiction avec lui-même , le chemin qu'ils suivent ne peut être regardé comme le véritable : chacun d'eux s'est tracé , selon sa fantaisie , une route qui lui est propre , & ils n'ont laissé d'autre secours à ceux qui cherchent la vérité , que beaucoup de confusion & d'incertitude.

Ainsi les Sages , faute de s'accorder entre eux , nous réduisent à ignorer le souverain Maître , puisque nous ne savons à qui rendre hommage , au Soleil , ou à l'Ether.

On ne vous fera pas plus connoître la nature de cette ame qui conduit & maîtrise les mouvemens de notre corps , que le lieu qu'elle occupe : l'un dit que c'est un souffle , & l'autre que c'est une harmonie ; celui-ci la nomme une force divine , une portion de

celle (1) du souverain bien, il y avoit presque autant d'opinions que d'écoles ; chacune se faisoit une gloire d'avoir un systême qui la distinguât des autres ; & la conséquence que les plus grands génies de l'antiquité tiroient de cette division , c'est que tout étoit incertain & douteux. Les Dieux , disoit Platon , se sont réservé la vérité , (2) & n'ont laissé aux hommes que la vraisemblance.

corporalem potentiam. Non deerit qui sanguinem dicat, qui calorem. Senec. Natur. quæst. Lib. 7. c. 24.

(1) *Fines itaque isti sunt, summum bonum, & summum malum. De quibus inveniendis, atq; in hac vitâ summo bono adipiscendo, vitando autem summo malo, multum, sicut dixi, laboraverunt, qui studium sapientiæ in hujus sæculi vanitate professi sunt: nec tamen, eos, quamvis diversis errantes modis, naturæ limes in tantum ab itinere veritatis deviare permisit, ut non alii in animo, alii in corpore, alii in utroque fines bonorum ponerent & malorum. Ex qua tripartita velut generalium distributione sectarum, Marcus Varro, in Libro de Philosophia tam multam dogmatum varietatem diligenter & subtiliter scrutatus advertit, ut ad ducentas octoginta octo sectas, non quæ jam essent, sed quæ esse possent, adhibens quasdam differentias, facillimè perveniret.* S. August. de Civit. Dei, Lib. 19, cap. 1, n. 1, T. 7, p. 539.

Les autres Livres de la Cité de Dieu, S. Justin, Arnobe, Athénagore, Tertullien, Lactance, sont remplis de l'exposition de cette multitude incroyable de systêmes qui partagerent les anciens Philosophes.

(2) Platon avoit enseigné que les Dieux, jaloux de leur pouvoir su-

Dieu ; celui-là l'appelle une puissance incorporelle. Il y en a qui croient que l'ame n'est autre chose que le sang ; il y en a qui la confondent avec la chaleur répandue dans le corps.

Ces deux fins sont le souverain bien & le souverain mal ; & c'est pour les trouver, que se sont beaucoup tourmentés, comme j'ai dit, ceux qui ont fait profession dans le siècle de l'étude de la sagesse. Mais quoiqu'ils se soient trompés en diverses manières, la lumière naturelle néanmoins ne leur a pas permis de s'éloigner tellement de la vérité, qu'ils n'aient mis le souverain bien & le souverain mal, les uns dans l'ame, les autres dans le corps, & les autres dans tous les deux. De cette triple division, Varron, dans son Livre de la Philosophie, tire une si grande diversité de sentimens, qu'en y ajoutant quelques légères différences, il compte jusqu'à deux cents quatre-vingt-huit sectes possibles.

Les

Les incrédules modernes ne sont pas plus d'accord entr'eux que les anciens Philosophes. Partagés, [1] non-seulement sur les premiers dogmes de la Religion, mais encore sur les principes de nos actions, sur l'étendue de nos devoirs, sur l'influence du vice & de la vertu, sur la nature des passions, sur l'autorité des loix, tant naturelles que civiles; si quelques-uns d'entr'eux ont aperçu le vrai sur certains objets, leurs idées sont restées éparées & sans enchaînement, ils ne les ont point rassemblées dans un corps de doctrine; ce qui étoit cependant nécessaire pour les rendre utiles. Un d'entr'eux [2] a voulu dans ces derniers temps former un système complet. Mais, nous l'espérons encore, ce système audacieux & révoltant trouvera des Contradicteurs parmi ceux même qui semblent se réunir à

pième, s'étoient réservé la vérité, & qu'à l'égard des hommes, ils leur accordoient les vraisemblances; que par conséquent tout le sensible étoit sujet à mille illusions, & qu'il n'y avoit que l'intelligible seul qui eût quelque chose de fixe *Mémoire Critique de la Philosophie, par Deslandes, Tom. 2, chap. 21.*

Bacon, parlant des bornes de la raison, *De augmentis scientiarum, lib. 1, pag. 5*, rapporte qu'un Platonicien disoit: *Sensus humanos solem referre, qui quidem revelat terrestrem globum, caelestem verò & stellas obsignat.*

(1) Les incrédules ne peuvent eux-mêmes contester cette variété d'opinions qui les caractérisent. On peut consulter l'un d'entre eux, qui s'explique ainsi: „ Je consultai les Philosophes, je feuilletai leurs livres, j'exa-
 „ minai leurs diverses opinions; je les trouvai tous fiers, affirmatifs, dog-
 „ matiques, même dans leur scepticisme prétendu, n'ignorant rien, ne
 „ prouvant rien, se moquant les uns des autres; & ce point, commun
 „ à tous, me parut le seul sur lequel ils ont tous raison. Triomphans
 „ quand ils attaquent, ils sont sans vigueur en se défendant. Si vous
 „ poussez les raisons, ils n'en ont que pour détruire; si vous comptez
 „ les voix, chacun est réduit à la sienne; ils ne s'accordent que pour
 „ disputer. Les écouter n'étoit pas le moyen de sortir de mon incertitude. „
Emil L. 4.

(2) Système de la nature.

l'Auteur pour combattre la Religion ; ses assertions téméraires & sacrilèges seront contredites par d'autres qui les ont d'avance prosrites & réfutées. Tant il est vrai que l'erreur ne peut être d'accord avec elle-même. Il semble que Dieu ait traité les faux Sages qui ont porté leurs regards téméraires sur son essence & sur ses décrets , comme ces hommes insensés qui voulurent élever un bâtiment jusqu'au Ciel , (1) pour se soustraire à sa vengeance. Il les a livrés à l'ignorance , à l'incertitude & à la confusion de leurs idées , & ils ne laissent de monumens que les traces informes de leurs folles entreprises.

Or que doit on conclure de cette variété d'opinions & de systèmes ? Si , dans un Etat policé , il se présentoit un homme qui dit aux habitans : „ La forme de „ Gouvernement qui fait votre sûreté , est fondée sur „ des principes incertains , sur des préjugés , sur des „ erreurs : vous ne ferez heureux que lorsque vous y „ aurez renoncé ; “ & si en même temps ce prétendu Législateur ne proposoit , ni loix , ni reglemens , ou s'il n'annonçoit que des idées peu réfléchies & mal combinées , pourroit-on croire qu'il auroit bien mérité de

(1) *Et dixerunt : Venite , faciamus nobis civitatem & turrim cujus culmen pertingat ad cælum . Descendit autem Dominus ... & dixit . Venite , descendamus & confundamus ibi linguam eorum , ut non audiat unusquisque vocem proximi sui . Atque ita divisit eos Dominus & cessaverunt edificare civitatem . Gen. c. 11, v. 4 & seq.*

Et ils dirent : Venez , bâtissons - nous une ville & une tour , dont le faite aille jusqu'au Ciel ; mais le Seigneur descendit ... & il dit . . Venez , descendons , & confondons leur langage , de manière qu'aucun d'eux n'entende ce que lui dira son voisin . Ainsi le Seigneur les sépara & ils cessèrent de bâtir la ville.

la Patrie ? C'est cependant ce que fait l'impiété. Son esprit destructeur porte par-tout la guerre & le ravage ; mais elle ne peut rien établir : elle s'efforce d'enlever à l'homme la regle de conduite qui guide ses pas ; mais elle ne lui offre , ni lumiere , ni appui : & si , pareille à ces Phosphores qui ne brillent que dans la nuit la plus sombre , elle jette quelquefois au milieu des ténèbres qu'elle produit , une clarté foible & passagere , cette clarté disparoît bientôt , & rend encore pour l'homme qu'elle a séduit , l'obscurité plus profonde & plus affreuse.

A ce défaut de systême & d'ensemble , (1) oppo-

(1) *Igitur cum veri nihil ex magistris vestris de Religione disci possit, ut qui vobis idonea suarum ignorationis documenta mutuis dissentioribus præbuerint ; sequi mihi videtur, ut ad majores nostros recurramus, qui & multo antiquiores vestris fuerint, nec quidquam proprio Marte excogitatum nos docuerunt. Quæ inter se digladiati, aut suas invicem opinionones evertere conati sunt, sed sine ullo contentionis & partium studio scientiam à Deo acceperunt, eamque nos docuerunt. . . Propterea ergo velut ore uno & lingua unâ tum de Deo & mundi origine, tum de hominis creatione & animæ humanæ immortalitate, ac futuro post hanc vitam judicio, tum de omnibus rebus, quarum nobis necessaria cognitio est, summâ & secum ipsis constantiâ, & inter se consensione nos docuerunt ; idque cum variis locis & temporibus divinam nobis doctrinam tra-*

Puis donc que vos maîtres ne peuvent rien nous apprendre de véritable touchant la Religion , leur ignorance , sur les choses divines , étant suffisamment prouvée par leurs dissensions mutuelles , il s'ensuit , ce me semble , qu'on doit avoir recours à nos Peres , lesquels sont beaucoup plus anciens que les vôtres , & à qui de plus on ne peut reprocher , ni d'avoir inventé ce qu'ils enseignent , ni d'avoir disputé entre eux sur aucun point de Doctrine , ou de s'être efforcés de détruire mutuellement leurs opinions ; mais qui , exempts de tout ce qui caractérise l'amour de la dispute & l'esprit de parti , ont reçu de Dieu même la sagesse dont ils nous ont donné des leçons. Aussi lorsqu'ils nous instruisent sur la nature de Dieu & l'origine du monde , sur la création de l'homme , l'immortalité de son ame , & le jugement qu'il doit subir après cette vie , sur toutes les choses enfin dont la connoissance nous est nécessaire , ils n'ont , pour ainsi dire ,

sons , N. T. C. F. l'enchaînement sublime de la doctrine que Jésus-Christ est venu enseigner aux hommes. Ce ne sont point des idées vagues & confuses , (1) des connoissances superficielles ou successives , des lueurs ou des apparences qui viennent par intervalles éclairer ou fasciner les esprits. Toutes les parties de la Religion se prêtent une force mutuelle , & se tiennent par des rapports nécessaires. Nulle vérité n'y est stérile ni isolée. Moïse & Jésus-Christ , l'ancienne & la nouvelle Alliance , les Patriarches , les Prophetes & les Apôtres concourent au même objet , & se servent mutuellement de témoignages. Il n'est aucun

derent. S. Justin. ad Græc. Cohort. n. 8 , pag. 12.

(1) *At verò gens illa , ille populus , illa civitas , illa Respublica , illi Israelitæ , quibus credita sunt eloquia Dei , nullo modo Pseudo-prophetas cum veris Prophetis pari licentiâ confuderunt : sed concordantes inter se atque in nullo dissentientes , sacrarum Litterarum veraces ab eis agnoscebantur & tenebantur autores. Ipsi eis erant Philosophi , hoc est , amatores sapientiæ , ipsi sapientes , ipsi Theologi , ipsi Prophetæ , ipsi Doctores probitatis atque pietatis. Quicumque secundum illos sapuit & vixit , non secundum homines , sed secundum Deum qui per eos locutus est , sapuit & vixit.* S. August. de Civitate Dei , Lib. 18 , cap. 41 , n. 3 , T. 7 , p. 523.

qu'une même bouche & une même langue ; & leur accord , soit entre eux , soit avec eux-mêmes , sur tous les points , est aussi parfait que ferme & inaltérable , quoiqu'ils aient écrit en divers temps & en divers lieux.

Mais pour ce Peuple & cette Cité , ces Israélites , à qui la parole de Dieu a été confiée , ils n'ont jamais confondu les faux Prophetes avec les véritables ; mais ils reconnoissoient pour les Auteurs des Ecritures sacrées ceux qui étoient parfaitement d'accord en tout. Ceux-là étoient leurs Philosophes , leurs Sages , leurs Théologiens , leurs Prophetes , leurs Docteurs dans la science de la probité & de la piété. Quiconque a vécu selon leurs maximes , n'a pas vécu selon l'homme , mais selon Dieu , qui parloit en eux.

Sapuit & vixit. S. August. de Civitate Dei , Lib. 18 , cap. 41 , n. 3 , T. 7 , p. 523.

dogme qui n'influe sur la pratique des préceptes; aucun précepte qui ne rappelle ou ne suppose la croyance des dogmes , & le culte qui nous est prescrit , est l'expression véritable & solennelle des uns & des autres.

Non-seulement tout est lié dans la Religion ; mais l'édifice qu'elle forme , n'est pas moins étonnant par la multitude & la richesse de ses parties , que par leur accord & leur solidité. La croyance d'un Dieu créateur & rédempteur en est la base & le fondement. De ce principe fécond , découlent tous les devoirs de l'homme , les règles qui en dirigent la pratique , les motifs qui le portent à les remplir , les moyens que la Providence lui a ménagés pour y être fidele , les récompenses & les peines attachées à sa fidélité & à sa désobéissance. De quel genre de secours & de lumieres peut-il avoir besoin , que la Religion ne soit prête à lui fournir ? Elle satisfait aux questions sur la Divinité ; elle développe les différens rapports de l'homme. Il n'est aucune action de la vie qu'elle ne regle ou ne sanctifie ; elle suffit à tous les états , à toutes les conditions , à tous les événemens ; elle embrasse le ciel & la terre , ce qui est fini & ce qui ne l'est pas , le temps & l'éternité. Qu'on nous cite dans les opinions des hommes , un corps de doctrine aussi bien lié dans toutes ses parties , aussi étendu , aussi universel ; & alors , suivant la pensée de Lactance , (1) ce corps de doctrine ne pourra être différent

(1) *Quam summam quia Philosophi non comprehenderunt ;*

C'est parce que les Philosophes n'ont pu établir ce corps de Doctrine , qu'ils

de celui que présente la Religion. Les routes de l'erreux sont infinies ; mais le sentier de la vérité est unique ; & celui qui , pour la connoître , ajoute ce même Défenseur de la Foi , compte sur ses propres forces , ressemble au Pilote (1) imprudent , qui né-

nec veritatem comprehendere potuerunt, quamvis ea serè, quibus summa ipsa constat, & viderint & explicaverint. Sed diversi, ac diversi illa omnia protulerunt, non annectentes nec causas rerum, nec consequentias, nec rationes. . . . Dum contradicendi studio insaniunt, dum sua etiam falsa defendunt: aliorum etiam vera subvertunt. . . . Quod si extitisset aliquis, qui veritatem sparsam per singulos, per sectasque diffusam colligeret in unum, ac redigeret in corpus; is profectò non dissentiret à nobis. Sed hoc nemo facere, nisi veri peritus, ac sciens, potest. Verum autem nonnisi ejus scire est, qui sit doctus à Deo. Lactant de Vita beata, Lib. 7, n. 7, p. 669.

(1) *Hæc est via, quam Philosophi quærunt; sed idcò non inveniunt, quia in terra potius ubi apparere non potest, quærunt. Errant ergo velut in mari magno, nec quò ferantur, intelligunt, quia nec viam cernunt, nec Ducem sequuntur. Eadem namque ratione hanc vitæ viam quærì oportet, quâ in alto iter navibus quæritur; quæ nisi ali-quod cæli lumen observent, in-*

n'ont pu connoître la vérité. Ce n'est pas qu'ils n'aient vu & développé la plupart des choses dont ce corps de doctrine est composé ; mais chacun d'eux les a énoncées & établies d'une manière différente : aucun d'eux ne les a liées ensemble, en rapprochant les causes des effets, & les principes des conséquences ; tous se sont livrés à la passion aveugle & insensée de contredire, de soutenir toutes leurs opinions, même les plus fausses, & de combattre toutes celles de leurs adversaires, quelque vraies d'ailleurs qu'elles puissent être. . . . S'il y avoit en parmi eux quelqu'un assez sage & assez éclairé pour rassembler toutes les vérités éparées, & les rédiger en un seul corps, sa doctrine eût été entièrement conforme à la nôtre ; mais cela ne pouvoit être fait que par celui qui eût possédé la véritable science ; & la véritable science est uniquement le partage de ceux que Dieu lui-même a daigné instruire.

Telle est la voie que les Philosophes cherchent, mais qu'ils ne trouvent point, parce que c'est uniquement sur la terre qu'ils la cherchent, & que rien sur la terre ne peut la leur indiquer : ils s'égarent donc, comme s'ils navigeoient sur une mer vaste & inconnue ; & comme d'un côté ils ne voient point leur route, & que de l'autre ils ne suivent point de guide, ils ne savent dans quel lieu ils sont emportés. La même raison qu'ont les Pilotes de chercher leur route dans le

glige de lire dans le ciel la ligne de sa route qui y est tracée, & qui, bientôt errant au gré des courans & des vents opposés, est puni de sa témérité par un triste naufrage.

En effet, N. C. T. F. la raison, comme le remarque Saint Thomas, (1) est un des moyens que Dieu nous a donnés pour discerner la vérité. Mais semblable à ces eaux bienfaisantes que l'industrie des hommes a ramassées pour répandre la richesse & l'abondance, & qui venant à rompre les digues salutaires qui les retiennent, portent par-tout la terreur & la désolation, elle s'égare & nous perd, si usurpant le droit de tout connoître, elle ose franchir les limites que la providence lui a marquées.

Il est possible à la raison humaine de se convaincre de l'existence d'un Être suprême : les Cieux en racontent la gloire ; (2) de la différence essentielle de l'esprit & de la matière : un sentiment intérieur en avertit ; de la distinction du bien & du mal : la conscience

certis cursibus vagantur. Id. de vero Cultu, Lib. 6, n. 8, p. 569.

(1) *Est autem in his quæ de Deo confitemur, duplex veritatis modus; quædam namque vera sunt de Deo quæ omnem facultatem humanæ rationis excedunt... quædam vera sunt ad quæ etiam ratio naturalis pertinere potest.* S. Thom. contra Gentiles, Lib. 1, cap. 3.

(2) *Cæli enarrant gloriam Dei.* Psalm. 18, v. 1.

ciel nous oblige à y chercher celle que nous devons suivre dans cette vie ; dès qu'ils cessent d'apercevoir quelque lumière dans le ciel, leur course devient incertaine, & sujette à toutes sortes d'écarts.

Notre croyance concernant la nature divine, renferme deux sortes de vérités, les unes sont supérieures & inaccessibles à la raison humaine, & on peut parvenir à la connoissance des autres par la seule lumière naturelle.

Les Cieux racontent la gloire de Dieu.

répugne à les confondre. Il est possible à la raison de connoître en partie les devoirs auxquels l'homme doit être fidele ; il en est plusieurs que l'éducation , les loix , l'intérêt même fuffisent pour indiquer. Mais, lorsqu'il s'agit de développer les attributs de la Divinité , de concilier l'imperfection apparente de ses ouvrages avec la sublime perfection de ses desseins , l'inégale distribution des biens & des talens avec l'universalité de la providence ; lorsqu'il s'agit d'expliquer ce double mouvement de notre ame qui la porte à la vertu , & l'entraîne vers le vice , ces rapports multipliés de l'homme qui sont les principes d'autant de devoirs différens , l'accord & la variété des loix qui lui sont imposées ; lorsqu'il s'agit de mettre au jour les principes de ces loix , les motifs sur lesquels elles sont appuyées , la sanction qui les accompagne : c'est alors que la sagesse humaine est forcée d'avouer elle-même sa foiblesse. [1] Une légère teinture de la Phi-

(1) *Providentiam quippè divi-
nam sinè istâ universali viâ libe-
randæ animæ genus humanum
relinquere potuisse non credit
(Porphyrius) S. Aug. de Civ.
Dei , Lib. 10 , cap. 32 , n. 1 , T.
7 , p 268.*

*Nulla est humana sapientia , si
per se ad notionem veri , scien-
tiamque nitatur ; quoniam mens
hominis cum fragili corpore illi-
gata , & in tenebroso domicilio
inclusa , neque liberiùs evagari ,
neque clariùs perspicere verita-
tatem potest , ejus notio divinæ
conditionis est. Deo enim soli
opera sua nota sunt ; homo au-*

Porphire ne croit pas que la Providen-
ce divine ait pu laisser ignorer aux hom-
mes cette voie universelle de la délivran-
ce de l'ame.

La sagesse humaine est fautive , si elle
ne fait usage que de ses propres forces ,
pour parvenir à la connoissance de la
vérité : l'ame , liée à un corps fragile , &
enfermée dans une demeure ténébreuse ,
ne peut , ni se porter librement sur tous
les objets , ni appercevoir assez claire-
ment la vérité , dont la connoissance est
le partage de la nature divine ; car Dieu
seul connoit ses œuvres : l'homme ne
losoophie ,

lophilosophie , (1) dit un Génie de son siècle , peut éloigner de Dieu ; une connoissance approfondie ramene à la Religion. Plus l'homme réfléchit , plus il sent son insuffisance , & le vuide qui reste au tour de lui , après les plus profondes méditations , est la preuve la plus certaine du besoin qu'il a d'un secours supérieur qui l'éclaire & le soutienne.

Ce n'est pas , N. T. C. F. que la Religion leve entièrement le voile qui nous dérobe les secrets de la Providence. Nous devons dire avec l'Apôtre (2) , que nous ne connoissons qu'en partie , & que les jugemens du Seigneur sont impénétrables , & ses voies incompréhensibles. Mais ce qui nous importe , n'est pas de tout connoître & de tout comprendre ; c'est de sçavoir ce que nous devons croire , & de le sçavoir avec assurance ; & c'est là le double objet que la raison ne peut remplir. Pour celui qui n'est conduit que par ses lumieres , l'objection qui n'est pas détruite , rend presque toujours

tem non cogitando , aut disputando assequi eam potest ; sed discendo & audiendo ab eo , qui scire solus potest , & docere. Lact. de Vita beatâ. Lib. 7 n. 2 , p. 651.

(1) *Quin potius certissimum est, atque experientia comprobatum, leves gustus in Philosophia movere fortasse ad Atheismum, sed plentiores haustus ad Religionem reducere* Baco. de augm. scient. Lib. 1, p. 5.

(2) *Nunc cognosco ex parte.* 1. Corinth. cap. 13, v. 12

Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus , & investigabiles viæ ejus ! Rom. cap. 11 , v. 33.

peut donc parvenir à la vérité , ni par le raisonnement , ni par la dispute ; mais par son attention à écouter celui à qui seul appartient la science & le pouvoir de la communiquer par l'instruction.

C'est une chose très-certaine & prouvée par l'expérience , que si des connoissances superficielles en Philosophie peuvent faire tomber dans l'Athéisme , des connoissances profondes dans la même science , ramènent à la Religion.

Je ne connois maintenant qu'imparfaitement.

Que ses Jugemens sont incompréhensibles , & ses voies impénétrables !

la preuve incertaine. Pour celui qui est éclairé par la Révélation, la supériorité de la preuve rend l'objection vaine, lors même qu'il ne la résout pas. La raison n'a qu'une certaine portée qu'elle ne peut passer. Tout ce qui est au-dessus d'elle l'étonne. La Révélation élève nos idées, & ne connoît de bornes que celles qu'il nous est utile de respecter. L'une s'arrête sans suffire à nos besoins les plus essentiels. Si l'autre laisse encore des énigmes, (1) ce n'est que sur les objets que notre foible vue ne pourroit supporter. L'une & l'autre sont des bienfaits du Ciel (2), & des secours pour nous conduire. Mais si l'homme présomptueux ne consulte que la raison; s'il néglige d'y joindre la Révélation, il se précipite d'égaremens en égaremens, & chacun de ses pas est marqué par ses écarts.

C'est ce que reprochoient avec la plus grande force, aux Païens, les premiers Apologistes de la Religion [3], & leurs reproches ne s'adressoient pas seulement

(1) *Videmus nunc per speculum in ænigmate.* 2. Cor. cap. 13, v. 12.

(2) *Ad veram nobis Religionem sapientiamque veniendum est, quoniam est utrumque conjunctum.* Lact. de falsâ Sapient. Lib. 3, n. 30, p. 343.

Nous ne voyons maintenant que comme en un miroir & en des énigmes.

Nous devons nous occuper de la recherche de la véritable Religion & de la véritable sagesse, puisque ces deux choses sont inséparables.

(3) Tertullien, Lactance, Justin, Arnobe, Athénagore, Saint Clément d'Alexandrie, Origène, Saint Augustin, dans la Cité de Dieu, sont remplis de ces reproches; & on peut juger du fondement de ces reproches par ce qu'en dit Bayle lui-même, dans ses pensées sur la Comète. Tom. 3, pag. 124. " On feroit tenté de prendre tout cela pour des calomnies, intentées contre le genre humain; cependant il n'est que trop vrai, à la honte de l'homme, & à la damnation éternelle de la plus grande partie des hommes, que les Livres des anciens Peres ne réfutent que des erreurs très-réelles, & qui ont même trouvé des défenseurs, parmi les Sçavans. "

à la multitude , mais aux Philosophes même , dont Saint Justin , après Cicéron [1] , accusoit la Théologie d'être aussi ridicule que celle des Poëtes , qui faisoit la Religion des peuples.

Nous ne vous rappellerons point , N. T. C. F. à ces temps reculés. Les incrédules du siècle présent affectent sur les siècles passés , une supériorité qui dédaigne toute comparaison. Mais puisqu'il s'agit de vérités sans le discernement desquelles l'homme ne peut se conduire , n'est-ce pas accuser la raison , que de vanter ses progrès ? Des connoissances essentielles dans tous les temps , ne peuvent être assujetties à la marche lente des siècles. Si la raison n'a pas suffi jusqu'à nos jours , elle ne suffit pas encore , & les prétendues découvertes dont les incrédules cherchent à lui faire un trophée , ne peuvent réparer la honte des égaremens dont ils sont forcés de convenir.

Est-il bien vrai d'ailleurs , que cette supériorité

(1) *Exposui ferè non Philosophorum judicia , sed delirantium somnia. Nec enim multò absurdiora sunt ea , quæ Poëtarum vocibus fusa , ipsâ suavitatè nocuerunt.* Cic. Lib. 1, de Nat. Deorum, p. 21

Ad hos (Philosophos) tanquam ad murum communitum , confugere soletis , si quis vobis Poëtarum de Diis obiciat opiniones. Quamobrem cum à veteribus & primis ordiri conveniat ; inde incipiam , & cujusque opinionem , multò sanè Poëtarum Theologiam magis ridiculam exponam. S. Just. ad Græcos Cohort. n. 3, p. 9.

Telles sont les opinions des Philosophes , on , pour mieux dire , leurs rêveries , car valent-elles mieux de beaucoup que ces fables que les Poëtes ont publiées dans un langage d'autant plus dangereux , qu'il étoit plein de grâces ?

C'est parmi ces Philosophes , comme derrière un boulevard , que vous avez coutume de vous réfugier , lorsqu'on vous oppose les sentimens des Poëtes sur les Dieux. Ainsi je commencerai , comme il est convenable , par les plus anciens ; & en vous exposant l'opinion de chacun d'eux , je vous prouverai qu'elle est encore plus ridicule que la Théologie des Poëtes.

dont se glorifient les incrédules , soit aussi générale qu'ils cherchent à le faire croire ? Si les Arts & les Sciences ont été portées à un point de perfection inconnu à nos peres , en est-il de même de la Métaphysique & de la Morale ? Est-il bien vrai , surtout , que les incrédules modernes n'aient donné dans aucun écart dont ils aient à rougir , aux yeux même de la raison ? Ne connoître d'autres principes d'obéissance , que la loi impérieuse du plus fort , d'autre regle de conduite que l'intérêt particulier , d'autre agent que la fatalité ; regarder la pudeur comme l'invention de la volupté , le libertinage comme indifférent en lui-même , le vice comme le soutien de la société , les plaisirs des sens comme le mobile le plus puissant pour encourager la vertu ; se refuser au témoignage de la nature , au cri de la conscience , au concert des peuples qui rendent hommage à la Divinité [1] Nous n'imputons point à la raison de tels blasphêmes. Mais la Révélation n'est-elle pas nécessaire , si ceux qui l'abandonnent , sont capables de pareils égaremens ?

Nous ne voulons point cependant rendre notre siècle complice de ces écarts , & nous convenons avec satisfaction , qu'on ne peut lui attribuer les mêmes absurdités , que les Peres reprochoient aux siècles les plus brillans des Grecs & des Romains. Mais est-ce à la raison ou à l'Evangile , qu'est due cette étonnante révolution ? Les incrédules , disoit Tertulien , se van-

(1) Ces erreurs sont parsemées dans plusieurs Livres des Incrédules , & particulièrement dans le Livre de l'Esprit & dans celui du Système de la Nature.

tent [1] d'enseigner les mêmes choses que nous ; l'innocence , la justice , la patience , la sobriété , la pudeur ; ils oublient qu'ils les ont apprises de nous , & ils empruntent à la Philosophie ce qu'ils sont obligés d'emprunter de la Religion. C'est ce que fait encore aujourd'hui l'incrédulité. Parce que la Religion a détruit le culte des Idoles & les impostures de la magie ; parce qu'elle a aboli les fêtes sanglantes du Paganisme , l'esclavage & les coutumes barbares ; parce que dans toutes les régions où elle a pénétré , elle a répandu un esprit de paix & de charité , montré le néant des richesses & des honneurs , resserré les liens du sang , & ceux de la société ; parce que la fureur de la guerre , le despotisme des Princes , la cruauté des peuples , ont cédé à ses puissantes inspirations ; parce qu'elle a adouci les mœurs , réformé les Loix , policé les Nations ; des Ecrivains qui ont puisé leurs instructions dans nos Livres saints , profité des préceptes de l'Evangile , & joui de ses bienfaits , osent en méconnoître la source , & attribuer à une vaine sagesse , ce qui est l'ouvrage de la Sagesse Divine ?

Pourquoi donc , si la raison humaine est si puissante

(1) *Interim incredulitas dum de bono sectæ hujus (Christianæ) obducitur, quod usu jam, & de commercio innotuit : non utique divinum negotium existimat, sed magis Philosophiæ genus Eadem, inquit, & Philosophi monent, & profitentur, innocentiam, justitiam, patientiam, sobrietatem, pudicitiam. Ter-tull. Apolog. cap. 46.*

L'incrédulité , jalouse du bien que l'usage & le commerce de la vie l'ont forcé de reconnoître dans la Religion Chrétienne , affecte de la regarder , non comme l'ouvrage de Dieu , mais comme une sorte de Philosophie. Les Philosophes , dit - elle , donnent les mêmes conseils & les mêmes leçons , & font profession , comme les Chrétiens , d'innocence , de justice , de patience , de sobriété , & de chasteté

ces fables & ces absurdités , dont elle rougit aujourd'hui , n'ont-elles été prosrites que par la prédication de l'Evangile ? Pourquoi subsistent-elles encore en partie parmi les peuples qui ne sont point éclairés par la lumière de la Foi ? Pourquoi chez ces peuples , les principes les plus simples de la loi naturelle , sont-ils souvent méconnus , & les actions contraires à cette même loi , adoptées & érigées en préceptes ? Saint Paul disoit aux Sages assemblés à Athenes : *En parcourant votre Ville , j'ai aperçu un Autel avec cette Inscription : AU DIEU INCONNU : Ce Dieu que vous ne connoissez pas , c'est celui que je vous annonce : il a fait le Ciel & la Terre , il a marqué la durée des temps , déterminé le cours des astres , donné des loix aux élémens , & nous sommes les premiers ouvrages de ses mains. Nous ne lui sommes pas moins redevables , N. TR. CH. FR. des changemens inespérés , qui dans l'ordre moral & dans l'ordre politique , font notre gloire & notre bonheur. En tirant le genre humain de l'ignorance & de l'erreur , il semble que la Providence l'ait une seconde fois tiré du néant. Heureux par les biens qu'a produits la Religion , gardons-nous [1] d'en méconnoître l'auteur , & d'ajou-*

(1) *Præteriens . . . inveni & aram , in qua scriptum erat : Ignoto Deo Quod ergo ignorantibus colitis , hoc ego annuntio vobis.*

Deus , qui fecit mundum & omnia quæ in eo sunt , hic cæli & terræ cum sit Dominus cum ipse det omnibus vitam , & inspirationem , & omnia. Act. Apost. c. 17 , v. 23 , 24.

En passant j'ai trouvé un Autel , sur lequel il étoit écrit : *Au Dieu inconnu* C'est donc ce Dieu que vous adorez , sans le connoître , que je vous annonce

Dieu qui a fait le monde , & tout ce qui est dans le monde , étant le Seigneur du ciel & de la terre . . . il donne à tous la vie , la respiration , & toutes choses.

ter la plus folle présomption à la plus noire ingratitude.

Les écarts de la raison , & les bornes qui lui sont prescrites , ne sont pas les seules preuves de son insuffisance. Si l'étude des vérités célestes , [1] disoit Saint Thomas , étoit laissée aux seules lumières de la raison , il en résulteroit trois inconvéniens : le premier , que peu de personnes en auroient la connoissance ; le second , que ceux même qui l'auroient , ne l'acqueroient que fort tard ; le troisieme , qu'il s'y mêleroit presque toujours des faussetés & des erreurs.

En effet , les incrédules n'oseront pas prétendre que toute personne indifféremment puisse atteindre aux connoissances dont ils sont gloire. Ils insistent avec trop de force sur les préjugés des hommes , sur leur ignorance &

(1) *Sequerentur tria inconvenientia, si hujus veritas solummodo rationi inquirenda relinquere-
tur Unum est quod paucis hominibus Dei cognitio inesset, à fructu enim studiose inquisitionis . . plurimi impediuntur tribus de causis, quidam siquidem propter complexionis indispositionem . . . quidam verò impediuntur necessitate rei familiaris . . quidam autem impediuntur pigritia . . Secundum inconveniens est, quod illi qui ad prædictæ veritatis cognitionem vel inventionem pervenirent, vix post longum tempus pertingerent. . . Tertium inconveniens est, quod investigationi rationis humanæ plerumque falsitas admiscetur propter debilitatem intellectus nostri in judicando. Sanct. Thom. Lib. 1. contra Gentiles, cap. 4.*

Si la vérité étoit abandonnée aux seules recherches de la raison , il s'ensuivroit trois inconvéniens : le premier seroit que la connoissance de Dieu ne seroit le partage que d'un petit nombre d'hommes ; car trois choses , sçavoir , la pauvreté , la paresse & une complexion foible , mettent le plus grand nombre hors d'état de s'appliquer utilement à des recherches relatives aux sciences : le second inconvénient seroit que ceux d'entre les hommes qui pourroient parvenir à la connoissance de la vérité , n'y parviendroient que fort tard , & après une longue suite d'années , employées à l'étude : le troisieme consiste en ce que telle est la foiblesse de l'entendement humain , qu'il y a pour l'ordinaire beaucoup d'erreurs mêlées dans les découvertes que fait la raison.

Gentiles, cap. 4.

leur foiblesse , pour supposer que le peuple incapable d'application & d'étude , ou que l'homme du monde toujours distrait par ses occupations & ses plaisirs , puisse donner le temps nécessaire à la recherche de la vérité , & parvenir à la connoître. Elle sera donc réservée à la seule classe des gens sçavans & instruits. Il faudra avoir reçu du Ciel des talens supérieurs , abandonner les fonctions de la vie civile , se livrer entièrement à l'étude & à la discussion , pour sçavoir ce qu'on doit croire & ce qu'on doit faire ; & celui même qui aura le temps & la capacité nécessaires , quand pourra-t-il s'assurer d'avoir trouvé la vérité ? Les plus belles années de sa vie s'écouleront dans l'incertitude & dans la recherche ; & , suivant la pensée de Lactance , [1] les Docteurs eux-mêmes seront consumés de vieillesse , lorsqu'ils auront appris comment ils doivent vivre.

Combien peu d'ailleurs pourront se promettre de ne s'être pas trompés ? Et si l'homme de génie s'égare , quelle confiance l'homme simple & grossier pourra-t-il avoir en ses propres lumières ? On ne peut douter que les vérités les plus essentielles n'aient des apparences de difficultés qu'il faut résoudre. On ne peut douter que sur les objets les plus simples , il n'y ait entre les hommes les plus instruits des contradictions qu'il faut concilier. On ne peut douter enfin que la pratique des devoirs les plus indispensables , ne trouve dans le cœur de l'homme & dans

(1) *Cum ipsi Doctores ante fuerint senectute , ac morte confecti , quàm constituerint , quomodo vivi deceat.* Lact. de falsa sapient. L. 3, n. 14, p. 279.

Les Docteurs eux-mêmes s'étant vus consumés de vieillesse , on même étant morts , avant qu'ils eussent déterminé de quelle manière ils devoient vivre.

les circonstances extérieures , des obstacles qu'il faut surmonter. Or , quelle peut être la force de la raison pour fixer l'homme foible & inconstant que tout séduit , ou pour en imposer à l'homme présomptueux , qui se séduit lui-même ? De quel droit un homme peut-il exiger qu'un autre se soumette à son opinion ? » Les préceptes des hommes , dit Lactance , n'ont point de force , parce qu'ils manquent d'autorité. Personne ne croit , parce que celui qui écoute , s'estime autant que celui qui parle.

La raison n'est donc point , N. T. C. F. un moyen suffisant pour éclairer l'homme & pour le conduire. Mais si un autre moyen est nécessaire , il existe. La Providence n'a pu nous abandonner sans guide ; & puisque la sagesse [2] du monde est vaine , il a fallu qu'une lumière surnaturelle vînt à notre secours.

(1) *Quid ergo ? Nihil - ne illi simile præcipiunt ? Imò per multa : & ad verum frequenter accedunt , sed nihil ponderis habent illa præcepta , quia sunt humana ; & autoritate majori , id est divinâ il' à , carent Nemo igitur credit ; quia tam se hominem putat esse , qui audit ; quàm est ille , qui præcipit* Lact. de fals. fab. Lib. 3 , n. 27 p. 330.

(2) *Nam quia in Dei sapientia non cognovit mundus per sapientiam Deum , placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes. Ad Cor. 1 , cap. 1 , v. 21.*

Quoi donc ? Est-ce qu'ils ne prescrivent rien de semblable ? On ne peut leur faire ce reproche ; on doit même convenir qu'ils s'approchent souvent de la vérité dans les obligations multipliées qu'ils imposent aux hommes ; mais leurs préceptes sont sans force , parce qu'ils sont purement humains , & qu'ils ne sont point revêtus de cette autorité supérieure qui est l'autorité divine. Ainsi personne ne croit & ne veut se soumettre , parce que celui qui écoute ne voit que son égal & son semblable dans celui qui ordonne.

Le monde avec sa sagesse , n'ayant point connu Dieu dans les ouvrages de sa sagesse , il lui a plu de sauver par la folie de la prédication , ceux qui croient en lui.

Il est vrai que l'homme peut & doit examiner , si ce qu'on lui annonce au nom du Seigneur est véritablement sa parole. Mais quelle différence entre cette discussion d'un simple fait facile à éclaircir , & toutes celles qu'entraîne la recherche de la vérité au tribunal de la raison abandonnée à elle-même ! Plus ce fait est important , plus le Ciel nous a ménagé des moyens de le constater. Il semble que la certitude de la révélation se manifeste à tous les sens de l'homme & à toutes les facultés de son ame. Faits extraordinaires & miraculeux ; prédictions justifiées par l'événement ; promesses de l'ancienne Alliance accomplies ; caractère divin du Messie ; ébranlement de la nature au moment de sa mort ; témoignages non équivoques de sa résurrection ; choix des Apôtres ; conversion éclatante de l'univers ; incredulité persévérante des Juifs ; constance inébranlable des Martyrs ; enchaînement sublime de la doctrine ; excellence des préceptes ; perpétuité de l'enseignement : il n'est point de genre de preuves que la Religion ne réunisse en sa faveur ; point de genre d'esprit auquel quelqu'une de ces preuves ne puisse être sensible. Toutes sont victorieuses par elles-mêmes ; toutes se prêtent un mutuel appui , & telle est leur force , qu'on ne peut s'y refuser , sans introduire le Pyrrhonisme , & détruire tout principe de certitude : & lorsque ce fait unique est constaté , lorsque l'homme est sûr que Dieu a parlé , que peut-il lui rester encore à désirer ?

La voix du Seigneur dissipe les nuages : (1) elle épargne à l'esprit humain des méditations longues , pénibles

(1) *Et mandavit nubibus de-*
super. Pl. 77, v. 27.

Et il commanda aux nuées , qui étoient
au - dessus d'eux.

& infructueuses ; elle l'affranchit des ténèbres de l'ignorance , des perplexités , du doute , de la crainte de la séduction ; elle lui rend sensibles les vérités les plus inaccessibles à la raison. Ce que les occupations du plus grand nombre des hommes ne leur permettent pas de rechercher avec application ; [1] ce que l'homme le plus instruit ne peut atteindre par ses recherches , devient simple & familier à celui qui est éclairé par la foi. Cicéron [2] ne sçavoit que penser de la Divinité : Socrate (3) ignoroit quel étoit le culte qu'on devoit lui rendre : Sénèque ne voyoit qu'incertitude sur la nature de l'ame : les plus grands Génies se sont épuisés sur la différence du bien & du mal , sur les premières notions du droit naturel , sur celles de la vertu Un simple fidele est plus instruit sur tous ces objets. Il n'est point d'Artisan parmi nous , disoit Tertullien , (4) qui ne connoisse Dieu , & ne soit en état de le faire connoître. Le Catéchisme le plus abrégé donne

(1) Puisque ni les nécessités de la vie , ni l'infirmité des hommes ne permettent qu'à un petit nombre de personnes de s'appliquer à l'étude ; quel moyen pouvoit-on trouver plus capable de profiter à tout le reste du monde , que celui que Jésus - Christ a voulu qu'on employât pour la conversion des peuples ? Origene , contre Celse , L. 1 , traduction de Bouchereau.

(2) *Perobscura quæstio est de natura Deorum.* Cic. de nat. Deorum , Lib 1 , p. 5.

(3) *Quare necesse est expectare, donec discatur quemadmodum ad Deum atque ad homines habere se deceat* Plato , L. 2 , Alcinad. Marc Ficin. interpret. vers fin

(4) *Deum quilibet opifex christianus & invenit & ostendit.* Tertull. Apolog. cap. 46.

Il n'y a rien de si difficile & de si obscur , que ce qui regarde la nature des Dieux.

C'est pourquoi il est nécessaire d'attendre qu'on nous ait appris de quelle manière nous devons nous comporter à l'égard de Dieu & à l'égard des hommes.

Il n'est point d'Artisan chrétien qui ne connoisse Dieu , & qui ne soit en état de le faire connoître aux autres.

Dij

des idées plus sublimes de la Divinité , de notre destinée , de nos devoirs ; il présente un corps de doctrine plus complet que les Traités de Morale & de Métaphysique des incrédules les plus accrédités ; & ce corps de doctrine n'est pas , comme les systèmes humains , dépourvu d'autorité. Dès qu'il est certain que Dieu a parlé , comment l'homme pourroit-il ne pas se soumettre ? Ce qu'il croit sur la parole du Seigneur , ne peut être , ni préjugé , ni illusion. Les mystères même ne peuvent arrêter sa croyance. Si la raison en est étonnée , ne le feroit-elle pas encore davantage que Dieu eût pu vouloir l'induire en erreur ?

Non-seulement Dieu parle lui-même aux hommes par la Révélation , mais il les inspire & les anime. L'attente d'une autre vie , celle des peines & des récompenses éternelles , l'exemple de notre divin Libérateur , les canaux différens qui communiquent sa grace , sa mort qui en est la source féconde & le sceau de ses promesses , tout conspire dans la Religion à élever l'homme au-dessus de lui-même , & à lui rendre facile ce qu'elle commande. Exempte de toute erreur , supérieure à toutes les inventions des hommes , montrant la route & donnant la force de la suivre , la Révélation est propre à tous les hommes ; elle ne se manifeste pas moins aux petits & aux simples , (1) qu'aux sages & aux sçavans. C'est , suivant l'expression d'Origene , un soleil bien-

(1) *Abcondisti hæc à sapientibus & prudentibus , & revelasti ea parvulis.* S. Matth. cap. 11 , v. 25.

Vous avez caché ces choses aux sages du siècle , & vous les avez révélées aux petits.

faisant qui se leve sans distinction pour toutes les parties du monde ; c'est celui qu'annonce le Précurseur de Jésus-Christ , (1) & qui est venu d'en haut pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres & dans l'ombre de la mort , & pour conduire nos pas dans le chemin de la paix.

Mais si la Révélation nous est nécessaire ; si elle est le seul guide qui puisse nous suffire , & le guide le plus sûr que nous puissions avoir ; si l'incrédulité , au contraire , ne nous offre que variations , erreurs , incertitudes , que deviennent les projets audacieux des incrédules ? Ils se vantent d'éclairer l'homme , & ils l'égarent ; de le rendre supérieur aux préjugés , & ils lui enlèvent le seul moyen d'être ferme dans sa croyance ; de l'amener à la vérité ; & non-seulement ils l'en éloignent , mais ils nuisent encore à son bonheur.

Si l'homme n'avoit ni desirs inquiets , ni passions tyranniques & importunes ; si les avantages qu'il recherche ne trompoient jamais ses espérances ; si , après avoir obtenu ce qu'il desire , il ne desiroit pas encore ; si la crainte , la gêne , l'incertitude ne venoient pas sans cesse troubler les plus apparentes satisfactions ; si l'âge , les infirmités , les chagrins , des événemens inattendus ne détruisoient pas habituellement le charme imposteur qui peut le séduire ; il pourroit peut-être , endormi par ce calme trompeur , imaginer qu'il n'a besoin que de

(1) *Oriens ex alto illuminare his qui in tenebris & in umbra mortis sedent , ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.*
Luc. cap. I. v. 78 & 79.

Se levant du haut des cieux pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres & dans l'ombre de la mort , & diriger nos pas dans la voie de la paix.

lui-même pour être heureux , & que ses sentimens sur les vérités de la Religion sont inutiles & étrangères à son bonheur.

Mais qu'il s'en faut que la paix & le contentement soient aussi universellement répandus ! *Tout est vanité & peine d'esprit* , (1) dit le Sage ; *un joug pesant a été imposé sur les enfans d'Adam*. Le plus grand nombre d'entre eux gémit dans l'indigence & dans la douleur. Si au milieu de la détresse générale , il s'en trouve quelques-uns qui semblent comblés des avantages de la fortune , ce qu'ils possèdent ne les console pas de ce qui leur manque. La possession d'un bien entraîne la privation d'un autre ; les remords sont à la suite du plaisir ; les revers à côté des graces & des honneurs ; un événement heureux n'arrive presque jamais sans être suivi d'un événement fâcheux qui en corrompt la joie ; ce qui fait le bonheur d'un seul , fait souvent le malheur d'un grand nombre. Envain la fortune se présente à nous sur la terre ; elle se refuse presque toujours à nos efforts , & ceux qu'elle favorise , ne savent pas en jouir , ou en éprouvent l'inconstance.

L'homme est-il donc né pour être malheureux ? Ses jours doivent-ils s'écouler dans la tristesse & dans l'amertume ? & la vie ne seroit-elle qu'un présent funeste de la Providence ? Ecartons loin de nous , N. T. C. F.

(1) *Ecce universa vanitas & afflictio spiritus*. Eccl. c. 1 v 14
Jugum grave super filios Adam à die exitus de ventre matris eorum usque in diem sepulturæ. Eccl. c. 40. v. 1.

Tout est vanité sur la terre & affliction d'esprit.

Un joug pesant accable les enfans d'Adam depuis le jour de leur naissance jusqu'à celui de leur mort.

une pensée aussi injurieuse à la bonté divine. Le desir d'être heureux , ce sentiment si vif , si général , si profondément gravé dans nos ames , n'est point le fruit d'un instinct aveugle & trompeur. Le bonheur est entre nos mains ; mais la Religion seule nous en fait jouir , & ce n'est que dans son sein que nous pouvons trouver les remèdes aux maux qui nous affligent.

Elle nous apprend que nous ne sommes que voyageurs sur la terre ; qu'une autre patrie nous attend ; que les biens de ce monde sont fragiles & périssables ; mais qu'il en est d'une éternelle durée , (1) que Dieu promet à ceux qui sont fideles à ses commandemens. Elle nous apprend que la partie la plus noble de nous-mêmes survit à notre apparente destruction : que sa véritable demeure est dans le Ciel , & que *celui qui a ressuscité Jésus - Christ d'entre les morts , nous fera ressusciter avec lui* , (2) & participer à sa gloire. Elle nous apprend que les infirmités , les malheurs & les disgrâces sont des épreuves , qui augmentant le mérite du juste , augmenteront aussi sa récompense ; que Dieu nous chérit lors même qu'il nous afflige , (3)

(1) *Non contemplantibus nobis quæ videntur , sed quæ non videntur. Quæ enim videntur , temporalia sunt , quæ autem non videntur , æterna sunt. 2. Cor. cap 4, v. 18*

(2) *Scientes quoniam qui suscitavit Jesum , & nos cum Jesu suscitabit , & constituet vobiscum. Ibid v. 14.*

(3) *Id enim quod in præsentibus*

Tandis que nous ne considérons point les choses visibles , mais les invisibles ; parce que les choses visibles sont temporelles , mais les invisibles sont éternelles.

Sçachant que celui qui a ressuscité Jésus , nous ressuscitera aussi avec Jésus , & nous fera comparoître avec vous en sa présence

Car le moment si court & si lé-

& que souvent les apparences de bonheur dont s'enivrent les méchans , sont les plus cruels châtimens de sa justice. Elle nous apprend enfin que la mort n'est que le passage du temps à l'éternité ; (1) que c'est dans cette éternité qu'est le véritable siege du bonheur ; qu'un Dieu Sauveur est venu sur la terre , & (2) s'est immolé pour nous rendre capables d'en jouir.

La croyance d'un Dieu vengeur du crime & rémunérateur de la vertu , l'idée sublime de la Providence , la certitude d'une vie éternelle , cette pensée , qu'un Dieu est mort pour notre rédemption ; voilà le contrepoids puissant que la Religion oppose à la fougue des passions & à l'inconstance des événemens. Peut-il être de vrais malheurs pour celui qui croit son ame immortelle , [3] & ses fautes expiées par le Dieu même qui doit les juger ? Ces idées consolantes sou-

est momentaneum , & leve tribulationis nostræ , supra modum in sublimitate æternæ gloriæ pondus operatur in nobis. Ib. v. 17.

(1) *Oportet enim corruptibile hoc induere incorruptionem , & mortale hoc induere immortalitatem. 1. Corinth. cap. 15 , v. 53.*

(2) *Qui traditus est propter delicta nostræ , & resurrexit propter justificationem nostram. Rom. cap 4 , v. 25.*

(3) *Immortalitatis pulchrum est medicamentum . . . pulcher hymnus Dei , homo immortalis qui iustitiâ ædificatur. S. Clem. Alexand. Orat. adhort. ad Gent. vers. fin.*

ger des afflictions que nous souffrons en cette vie , produit en nous le poids éternel d'une souveraine & incomparable gloire.

Car il faut que le corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité , & que ce corps mortel , soit revêtu de l'immortalité.

Il a été livré à la mort pour nos péchés , & il est ressuscité pour notre justification.

C'est un remede bien beau , bien magnifique que l'immortalité . . . c'est un bel éloge de la bonté divine , que l'homme juste & immortel.

tiennent

tiennent le Chrétien dans tous les instans de sa vie. Si le Ciel répand sur lui quelques-uns des biens que les hommes recherchent, il sçait en jouir, parce qu'il n'en abuse pas; si le Ciel les lui enleve, il ne s'en plaint pas, parce qu'il en connoît la vanité. La prospérité ne peut l'éblouir, l'adversité ne peut l'abattre. Revers, disgraces, humiliations, infirmités, aucun événement ne frappe son ame d'un coup douloureux, que la pensée d'un Dieu juste & miséricordieux ne la soulage: & lorsque la mort vient le séparer de tout ce qu'il a de plus cher, elle le trouve plein de l'immortalité, & soupirant après le moment qui va le réunir à son Créateur.

A ces promesses, à ces espérances, à ces consolations, que peut substituer l'incrédulité? Des idées stériles d'ordre & de rapports que le plus grand nombre des hommes ne peut saisir; l'empire fatal de la nécessité qui ne fait qu'aggraver les maux, en les supposant sans remède; une indifférence stoïque, qui ne peut convenir qu'à des êtres insensibles; de vaines considérations dont la fragile impression cède au moindre événement malheureux. O vous, qui osez douter des vûes bienfaisantes de la Providence & du miracle sublime de notre rédemption, venez donc offrir vos froides consolations à ce misérable habitant de la campagne, qui achete, à la sueur de son front, le foible aliment qui prolonge ses tristes jours; à cette mere infortunée, à qui le Ciel a donné un cœur sensible, des enfans à élever & nul secours à leur offrir; à cet homme puissant qui a étonné l'Univers par sa chute, comme il l'avoit étonné par son élévation; à cet hom-

me de plaisirs , à qui il ne reste que des remords dévorans & de cruelles infirmités ; à ce malade languissant , qui ne sçait que choisir entre les dangers des remèdes & ceux de la maladie , entre les douleurs qui retardent le moment de sa mort , ou celles qui l'accélèrent.

Dites à celui qui manque de tout , qu'il n'est point d'autres biens que ceux qu'on possède sur la terre ; à celui dont la maladie & la débauche ont affoibli les sens , qu'il ne peut être heureux que lorsqu'ils seront satisfaits. Dites à celui qui est la victime de la fraude & de l'injustice , que l'intérêt doit être le premier mobile de l'homme , & que tout est dans l'ordre , lorsque les vues de cet intérêt sont remplies. Dites sur-tout à ce malheureux étendu sur le lit de la mort , qu'elle emporte avec elle une destruction totale , que le néant va devenir son partage , qu'il perd tout & n'a rien à espérer.

Non - seulement , N. T. C. F. l'irréligion ne tarit pas les larmes de l'infortune ; sa doctrine les rend encore plus ameres. Que ceux qui bornent notre existence à cette vie misérable , entendent bien peu leurs intérêts ! S'ils se refusent à l'horreur naturelle que l'homme a pour le néant ; au desir insatiable qu'il a de se survivre ; au sentiment rapide , par lequel il semble s'élancer vers une autre vie : s'ils ne voient pas combien la pensée de l'immortalité élève le courage , soutient la probité , enhardit aux actions utiles & généreuses : s'ils osent penser que la matiere est immortelle , & que l'ame seule ne l'est pas ; révoquer en doute le néant dont Dieu nous a tirés , & supposer

que la mort nous y replonge ; nier la création de l'homme , & croire à son anéantissement ; qu'ils consultent au moins ce desir d'être heureux , qui anime tous les hommes. Toujours renaissant , jamais satisfait , il n'est éteint , ni par la privation , ni par la jouissance. D'où peut donc venir cette contrariété perpétuelle entre l'ardeur de nos vœux , & le vuide que nous éprouvons lors même qu'ils sont remplis ? D'où peut venir cette différence énorme entre le poids accablant des peines & la vanité des plaisirs ? D'où peut venir cette succession habituelle de penchans & de desirs , dont l'instant même de la mort ne peut arrêter le cours ?

L'éternité seule explique cette énigme. Les contradictions qui nous étonnent , déchirent le voile qui couvroit notre destinée , & cette destinée une fois connue , fait évanouir ce qui nous afflige. La pensée d'une autre vie , dissipe toute illusion ; elle met de niveau les grands & les petits , le riche & l'indigent ; elle rétablit l'égalité , éteint le faux éclat des biens du monde , ôte aux maux leur amertume , ou donne le courage de les supporter. Nous enlever cette ressource nécessaire , c'est démentir le sentiment intérieur ; outrager la Providence , & tout à la fois aggraver nos peines ; empoisonner les douceurs même apparentes de la vie , & nous réduire au désespoir.

Si l'incrédulité est obligée de convenir que les espérances d'une autre vie sont la plus douce consolation que l'homme puisse éprouver sur la terre , elle croira peut être en faire le bonheur , en l'affranchissant de la crainte des peines éternelles dont la Religion le menace. Mais pour se délivrer de cette crainte , il faudroit avant tout que

l'incrédule fût pleinement convaincu de ce néant auquel il ose aspirer ; car s'il doute , s'il est incertain , il accroît ses frayeurs au lieu de les dissiper.

Les peines d'une autre vie peuvent être évitées par celui qui les croit ; mais celui qui ne les croit pas , ne peut se déguiser , que , si elles existent , elles seront son partage. Or quelle preuve capable de dissiper toute obscurité l'incrédulité peut-elle donner de l'anéantissement total de l'homme ? Sera - ce son analogie avec les autres êtres ? Supérieur à tous , il ne ressemble à aucun. Sera - ce le sentiment moral ? il répugne au néant , & en repousse l'idée. L'incrédule dira - t - il que l'éternité est un problème ? Il laisse donc l'homme en proie à l'incertitu-

de, au trouble, à la perplexité. La Religion le place
entre des peines auxquelles il peut se soustraire , & des récompenses qu'il peut se procurer. L'incrédulité le place entre un néant incertain , & des peines certaines si ce néant est une chimère ; elle ne lui ôte que l'espérance d'une autre vie , elle lui en laisse toute la terreur.

Mais à qui d'ailleurs cette terreur peut - elle être importune ? Est - ce à l'homme de bien , qui marche dans les voies du Seigneur , & en observe la loi ? Si une juste défiance de lui - même lui fait considérer avec tremblement les Jugemens de Dieu , la vue des mérites de Jésus - Christ anime son espoir , & la crainte qu'il éprouve , ne nuit point à la douceur de ses espérances. Les peines éternelles ne sont redoutables que pour l'homme irréligieux , qui blasphème le nom du Très-Haut ; pour l'homme pécheur , qui viole ses Com-

mandemens ; pour l'homme criminel , qui s'abandonne à tous ses penchans défordonnés, envahit le bien d'autrui , attente à la vie de ses freres , fait outrage à leur honneur , ne respecte , ni les mœurs , ni les loix. Ce n'est donc qu'à son bonheur , ou à celui de l'homme injuste & corrompu , que l'incrédule prétend contribuer. S'il délivre quelques ames de la crainte , (1) ce sont celles auxquelles cette crainte seroit nécessaire ; c'est le crime qu'il veut affranchir. Il ne peut enlever à la vertu que des espérances ; & ne devoit-il pas rougir de confondre ses intérêts avec ceux du méchant & de l'homme chargé de forfaits ? Ce n'est que pour eux que la pensée de l'éternité est un malheur.

La Religion ne laisse pas cependant le coupable *sans espérance* ; elle seule au contraire le préserve du désespoir. Les incrédules ne disent pas en effet , qu'il soit indifférent à l'homme , même pour son bonheur , d'être vicieux ou vertueux. Ils ne disent pas non - plus que le plus grand nombre des hommes marche dans le sentier de la vertu , & ils avouent volontiers que ceux qui s'en écartent , doivent être punis , au moins

(1) *Metum , seu timorem in maximo vitio ponunt... Non evellendus , ut Stoici ; nèque temperandus timor , ut Peripatetici volunt ; sed in veram viam dirigendus est ; auferendique sunt metus ; sed ita , ut is solus relinquatur , qui quoniam legitimus , ac verus est , solus efficit , ut possint cetera omnia non timeri. Laët. Lib. 6, de vero Cult. n. 17. p. 603.*

Ils (les Philosophes) font un crime de la crainte. ... Il ne faut , ni la détruire , comme le veulent les Stoiciens , ni la tempérer , comme le disent les Péripatéticiens , mais la diriger à son véritable but ; & en délivrant l'homme de la crainte , il faut lui laisser celle de Dieu , qui étant bien fondée , détruit toutes les autres craintes.

par les remords de leur conscience. Mais quelle ressource peut avoir l'impie , pour se réconcilier avec lui-même , & apaiser ses remords ? Doit-il les braver , ou les mépriser ? Le vice sera donc sans frein , & la licence sans bornes ? Croira-t-il expier ses fautes par des actions vertueuses ? Ces actions sont des devoirs qu'il ne peut négliger sans devenir plus coupable ; mais qu'il peut remplir sans devenir innocent. Aura-t-il recours à des œuvres de surérogation & à des sacrifices ? La foi seule les rend utiles & méritoires. Il faut donc qu'il reste toujours en guerre avec lui-même ; qu'il étouffe ses remords , ou qu'il y succombe ; qu'il se précipite dans l'abîme du vice , ou qu'il tombe dans le plus affreux désespoir.

Ce qui est un écueil pour l'incrédulité , fait le triomphe de la Religion. Si elle anime la vertu par l'espoir des récompenses , elle ramène l'homme coupable par l'espoir du pardon. La grace de la rédemption s'étend à tous les hommes , à tous les temps , à toutes les fautes. Elle ne dispense point le pécheur d'expier lui-même ses égaremens ; mais elle rend ses expiations profitables. Je suis , (1) disoit Saint Paul , un grand pécheur ; *mais miséricorde m'a été faite*. Et voilà , N. T. C. F. le langage consolant que peut se tenir tout Chrétien. Malgré l'énormité de mes fautes , celui qui n'a pas épargné son propre Fils , [2] ne me donnera-t-

(1) *Qui prius blasphemus fui , & persecutor , & contumeliosus : sed misericordiam Dei consecutus sum.* 1 Ad Tim. cap 1 , v. 13.

(2) *Qui etiam proprio Filio*

Moi qui étois auparavant un blasphémateur , un persécuteur & un ennemi outrageux ; mais j'ai obtenu miséricorde de Dieu.

S'il n'a pas épargné son propre Fils ,

il pas tout avec lui ? Il est mort pour m'affranchir de la servitude du péché , il a payé le prix de ma rédemption , & il sera tout à la fois mon Libérateur & ma récompense. Ainsi la Religion nous console & nous soutient dans toutes les circonstances de la vie. L'homme est moins heureux parce qu'il possède , que parce qu'il espère ; & les espérances de l'Evangile sont infinies , comme le Dieu sur les mérites duquel elles sont fondées.

Si , après avoir considéré l'homme en lui-même , nous venons à l'envisager sous les différens rapports qu'il a avec ses semblables , combien la Religion ne contribue-t-elle pas encore à son bonheur ? Ici ceux des incrédules qui n'ont pas abjuré tout principe de morale , & toute idée d'honnêteté , conviennent avec nous , que l'homme n'est heureux sous tous ces rapports , qu'autant qu'il remplit les devoirs qui en résultent. Comment avec cet aveu peuvent-ils vouloir affoiblir la croyance de l'Evangile ?

Nous vous avons déjà dit , N. T. C. F. & nous vous le prouverons encore avec plus d'étendue , que la morale naturelle est insuffisante ; que l'amour de nos devoirs est lié avec (1) la Religion , & qu'elle seule a le pouvoir

suo non pepercit , sed pro nobis omnibus tradidit illum : quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit ? Ad Rom c 8 v 32.

(1) *Diximus, Religione sublatâ , nec sapientiam teneri posse , nec justitiam . . . In homine solo reperiri justitiam , quia nisi cupiditates nostras Deus , qui falli non potest , coercuerit , impie sceleratèque vivemus.* Lact. de ira Dei, n. 12. p 796.

mais l'a livré à la mort pour nous tous , que ne nous donnera - t - il point après nous l'avoir donné ?

Nous avons dit que sans la Religion , il ne pouvoit y avoir ni sagesse ni justice. que la justice se trouvoit dans l'homme seul , parce que si Dieu , qui ne peut se tromper , ne réprime pas nos passions , nous vivions d'une manière criminelle & impie.

de surmonter la force impérieuse de nos passions.

Mais avant d'entrer dans ce détail, & pour mettre plus au jour la mauvaise foi des ennemis de la Religion, nous pouvons dire : Au moins ne nous éloigne-t-elle pas de la pratique de la vertu : & dès qu'elle ne nous en éloigne pas ; dès que les Livres saints sont remplis de préceptes & de conseils utiles à tous les états ; dès que ces préceptes & ces conseils trouvent dans l'autorité qui les dicte, dans les promesses qui les accompagnent, dans la grace qui les rend possibles, une nouvelle force & un nouvel attrait ; n'est-ce pas nuire aux hommes que de chercher à les priver d'un secours aussi puissant ? Aidés par les Loix divines & humaines, nous marquons encore tous les jours de notre vie par nos infidélités, & on croira nous servir en nous ôtant le frein le plus capable de nous retenir !

Quand la Religion ne feroit qu'assurer dans chaque état, la fidélité aux obligations qu'elle impose ; quand elle ne feroit que resserrer les liens du sang & l'union des mariages, cimenter les amitiés, rendre les alliances & les engagements plus chers & plus inviolables ; quand elle ne feroit qu'accroître la tendresse des peres, la reconnaissance des enfans, l'indulgence des maîtres, la fidélité des domestiques (1), elle feroit encore dans

(1) *Mulieres, subditæ estote viris, sicut oportet, in Domino.*

Viri, diligite uxores vestras, & nolite amari esse ad illas.

Filii, obedite parentibus per omnia : hoc enim placitum est in Domino.

Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il est raisonnable, selon le Seigneur.

Mais, aimez vos femmes, & ne les traitez point avec rigueur & avec rudesse.

Enfans, obéissez en tout à vos peres & à vos meres ; car cela est agréable au Seigneur.

cette

cette vie , la source la plus intarissable de bonheur que le Ciel eût pu répandre sur les hommes. Le malheur naît du désordre , & le plus grand ennemi du genre humain , est celui qui leur envie le moyen de prévenir ce désordre , ou de le réparer.

La Religion fait plus encore pour notre bonheur ; N. T. C. F. Si l'homme n'est pas malheureux quand il remplit ses devoirs , il n'est véritablement heureux que par le sentiment qui les lui rend chers. La sensibilité de l'ame est son premier mobile , & la source de ses plaisirs & de ses peines. Or , cette sensibilité que Dieu nous a donnée pour nous faire aimer la vertu , est , ou égarée dans sa marche , ou desséchée par l'irreligion. Les partisans d'une cruelle fatalité ne voient dans les mouvemens de l'ame , que l'action aveugle de ressorts mus par une impulsion nécessaire ; & ceux qui croient que tout doit être sacrifié aux passions , ne voient rien qui doive arrêter cette sensibi-

Patres , nolite ad indignationem provocare filios vestros , ut non pusillo animo fiant.

Servi , obedite per omnia dominis carnalibus , non ad oculum servientes , quasi hominibus placentes , sed in simplicitate cordis , timentes Deum.

Quodcumque facitis , ex animo operamini , sicut Domino ; & non hominibus

Scientes quod à Domino accipietis retributionem hæreditatis Ad Coloss. cap. 3. v. 18. & seq.

Pères , n'irritez point vos enfans , de peur qu'ils ne tombent dans l'abattement.

Serviteurs , obéissez en tout à ceux qui sont vos maîtres , selon la chair , ne les servant pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous , comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes , mais avec simplicité de cœur & crainte de Dieu.

Faites de bon cœur tout ce que vous ferez comme le faisant pour le Seigneur. & non pour les hommes.

Sachant que c'est du Seigneur que vous recevrez l'héritage du ciel pour récompense.

lité , & lui donner des Loix. La Religion au contraire , l'étend & la dirige ; d'un côté elle multiplie entre les hommes , les relations & les dépendances ; elle resserre les liens qui les unissent ; elle ajoute à ces liens des liens plus respectables qui les fortifient : de l'autre elle règle les penchans du cœur , le prévient contre les illusions , lui montre ce qu'il doit fuir , & ce qu'il doit rechercher ; elle garantit tout à la fois des écueils contre lesquels une sensibilité extrême peut jeter la vertu , & de la sécheresse de l'ame , qui éteint tout sentiment de bonheur.

Les incrédules ne parlent que d'égalité , d'humanité , de bienfaisance ; mais la Religion seule réalise ces idées consolantes. Aux yeux de la nature la force , l'esprit , la puissance , la fortune , tout est inégal , & rien ne dédommage , de cette inégale répartition celui à qui elle n'est pas favorable. Aux yeux de la foi tous les hommes sont enfans d'un même Pere qui est dans les cieux. L'inégalité des conditions n'altère point entre eux l'égalité primitive. Le cedre & l'hysope sont les mêmes devant le Tout-Puissant ; & lorsqu'il viendra juger les vivans & les morts , il n'y aura entre eux de distinction que celle qu'ils auront tous pu mériter par leurs vertus. Aux yeux de la nature , chaque homme doit s'aimer par préférence , & les services qu'il attend de ses semblables , sont la mesure de ceux qu'il leur rend. Aux yeux de la foi nous devons aimer notre prochain comme nous - mêmes , & nos intérêts & les siens doivent se confondre. Aux yeux de la nature , la bienfaisance ne doit aux indigens que le superflu : elle n'est parfaite aux yeux de la foi , que lorsqu'elle retran-

che sur le nécessaire. La charité chrétienne perfectionne la sensibilité naturelle : les mouvemens de l'ame (1), dit Lactance, font sa perte ou son bonheur, selon qu'ils sont dirigés ; le sentiment que lui inspire la charité, la remplit & la satisfait. Celui qu'elle anime jouit de tout ce qu'il possède, de tout ce qu'il espère, de tout ce qu'il projette ; il jouit des vertus qu'il pratique, des bienfaits qu'il répand, des sacrifices auxquels il se soumet. L'homme incrédule peut quelquefois n'être pas infidèle à ses devoirs ; l'homme chrétien seul est véritablement heureux en les remplissant.

Il est encore, N. T. C. F., un principe fécond de bonheur & de repos que détruit l'incrédulité. L'homme ne peut se suffire à lui-même. Pour suppléer à sa faiblesse [2], Dieu a voulu qu'il vécût en

(1) *Istæ concitationes animorum juncto curru similes sunt ; in quo rectè moderando summum rectoris officium est ut viam noverit : quam si tenebit ; quamlibet concitatè ierit , non offendet. Si autem aberraverit ; licet placidè , ac leniter eat , aut per confragosa vexabitur , aut per præcipitia labetur , aut certè , quò non est opus , deferetur. Sic cursus ille vitæ , qui affectibus , velut equis pernicibus ducitur ; si viam rectam teneat , fungetur officio. Lact. Lib. 6 , de vero Cultu , n. 17. P. 604*

[2] *Melius est ergò duos esse simul , quàm unum ; habent enim emolumentum societatis suæ. Si unus ceciderit , ab altero fulcietur.*

Ces mouvemens de l'ame ressemblent à ceux d'un char attelé. La sûreté de sa course dépend de l'habileté de celui qui le conduit. S'il garde la vraie direction, il ne heurtera pas ; mais s'il s'en écarte, ou il se brisera contre les rochers, ou il se précipitera dans des abîmes, ou au moins il n'arrivera pas au but : il en est de même du cours de la vie menée par des affections comme par des chevaux agités ; la course de l'homme est sûre, si elle est bien dirigée.

Il vaut donc mieux être deux ensemble, que d'être seul ; car ils tirent de l'avantage de la société. Si l'un tombe, l'autre le soutient : malheur à l'homme

société : des besoins réciproques en rapprochent tous les membres , & les rendent nécessaires les uns aux autres. „ Voyez , dit M. Bossuet [1] , comme les forces se multiplient par la société , & les secours mutuels. „ Ces secours qui compensent & justifient l'inégale distribution des biens , font le soutien & le bien - être de l'homme , la sûreté & la douceur de sa vie , & toujours son bonheur , soit qu'il en soit l'objet , soit qu'il en soit le dispensateur.

Un Auteur fameux du siècle dernier , & dont les incrédules modernes ont emprunté les sophismes & suivi les écarts , a osé mettre en problème , si une société ne pouvoit pas exister sans aucune Religion. „ Il n'est pas „ besoin , dit M. Bossuet (2) , de répondre à des questions chimériques : de tels états ne furent jamais ; les „ peuples , où il n'y a point de Religion , sont en même- „ temps sans police , sans véritable subordination , & „ entièrement sauvages. “ Parce que l'air corrompu qui infecte certaines parties de la terre , ne les rend pas totalement inhabitées , s'ensuit-il qu'un air doux & salubre ne soit pas nécessaire aux hommes ? Et de ce que des coutumes entièrement barbares sont encore en usage chez quelques Nations , les incrédules eux-mêmes voudroient-ils conclure qu'il est indifférent de les tolérer ou de les proscrire ?

Il importe peu de rechercher si dans un coin de l'Afrique ou de l'Amérique , il se trouve quelques

Væ soli : quia cum ceciderit , | me seul ; car lorsqu'il sera tombé , il
non habet sublevantem se. Eccles. | n'aura personne pour le relever.
 cap. 4 , v. 9 , 10.

• [1] Politique tirée de l'Ecriture-Sainte. Liv. 1 , art. 1. Prop. 6.

(2) *Ibid.* Liv. 7. art. 2. Prop. 3.

hordes de Sauvages dépourvues de toute idée de Religion. Il s'agit de savoir, si une société de tels peuples seroit tranquille & florissante; si les mœurs y seroient pures, les services réciproques abondans, les actions généreuses communes, le Gouvernement respecté, les Loix observées. C'est de tous ces points que dépendent la splendeur & l'harmonie de la société : elle est le centre & la réunion de tous les rapports des hommes entr'eux; & s'il est prouvé que la Religion nous porte à la vertu, à la bienfaisance, au patriotisme, à la paix, à la soumission, tandis que l'incrédulité nous en éloigne; il est prouvé que la sagesse des hommes n'est que folie; que la piété est utile à tout [1], & que J. C. n'est pas moins notre bienfaiteur dans le temps, que notre libérateur pour l'éternité.

C'est déjà vous avoir montré, N. T. C. F. l'influence de la Religion sur les mœurs, que de vous avoir fait voir combien l'homme qu'elle inspire, est fidele à remplir les obligations que lui imposent ses différens rapports vis-à-vis ses semblables. La vertu de chaque citoyen forme les mœurs publiques, & les mœurs publiques font la force de l'État. Ce n'est pas que nous prétendions que chaque incrédule ait perdu toute idée de morale dans la spéculation & tout sentiment vertueux dans la pratique. Le cri de la conscience, des principes de droiture gravés dans tous les cœurs, des inclinations heureuses, une élévation naturelle, une bonne éducation, peuvent conserver dans quelques âmes honnêtes le sens moral du bien & du mal, y

[1] *Pietas autem ad omnia utilis est.* 1. ad Timot. c. 4. v. 8.

La piété est utile à tout.

faire naître des affections tendres & généreuses , & y produire l'amour de l'ordre qui est la base de la vertu.

Mais nous disons que ces principes sont affermis dans le Chrétien par les motifs que la Religion y ajoute , & qu'ainsi c'est affoiblir ces principes , que d'affoiblir la croyance de la Religion. Nous disons que ces principes suffisans dans le cours ordinaire de la vie , sont bien foibles contre des tentations violentes , contre des passions impétueuses , contre des circonstances critiques de toute espece , auxquelles l'homme est exposé ; qu'au contraire les graces & les promesses de l'Évangile , ont une force puissante & victorieuse , & qu'ainsi c'est rendre la vertu incertaine , que de la priver du secours de la Religion. Nous disons qu'au lieu que la Doctrine chrétienne est sensible à tous les hommes , ces principes ne peuvent l'être , ni à l'homme méchant qui n'écoute que ses passions , ni à l'homme grossier qui est entraîné par ses sens , ni à la multitude qui est incapable de précision & de justesse , & qu'ainsi , détruire la Religion , c'est ôter aux mœurs publiques la ressource la plus universelle que la Providence leur ait ménagée. Nous disons sur-tout que tous les moyens que la société peut employer pour obliger l'homme à remplir ses devoirs , sont approuvés & fortifiés par la Religion , & insuffisans , si elle ne leur prête son appui.

Le premier de ces moyens est l'intérêt même de l'homme ; & sans doute que si cet intérêt étoit bien entendu , s'il étoit dirigé par la Religion , il seroit la fauve-garde des mœurs & le garant des services réciproques , sans lesquels la société ne peut subsister. Mais

ce mobile puissant est souvent un écueil. Si en consultant son intérêt particulier, l'homme le sépare de l'intérêt public ; si l'amour exclusif de lui-même succède au penchant légitime qui le porte à s'aimer ; si en voulant exister pour lui, il croit ne rien devoir aux autres, il faut que la société s'écroule. Elle ne se maintient, comme l'univers, que par l'accord & la correspondance des parties.

Nous pourrions ici reprocher aux incrédules les écarts de quelques - uns d'entre eux, qui, en rappelant l'homme à son intérêt, n'ont pas craint d'énervier le respect filial, l'amour paternel, les liens du sang, ceux de l'amitié, la probité même, le courage & le défintéressement ; qui n'ont pas rougi de justifier l'avarice, la volupté, les plaisirs défordonnés des sens ; & qui, sous le vain prétexte de rétablir l'homme dans tous ses droits, ont détruit ceux de la société.

Mais ce n'est pas sur les erreurs des particuliers, c'est sur la doctrine de l'incrédulité en elle-même, que nous voulons établir le triomphe de la Religion. Nous supposons donc un incrédule animé de l'amour du bien public, disant aux hommes : Puisque chaque membre de la société a des besoins infinis & des facultés bornées pour y pourvoir, l'industrie de plusieurs doit suppléer à l'industrie d'un seul ; en servant ses semblables, on ne peut se nuire à soi-même, & les services qu'on leur rend, sont toujours une foible compensation de ceux qu'on en reçoit.

C'est à cet incrédule que nous demandons, si cette liaison de l'intérêt général avec l'intérêt particulier sera toujours assez pressante & assez sensible, pour que la société ne perde rien de ses droits. Souvent pour être utile

à ses semblables , il faut se séparer de tout ce qu'on a de *plus cher*. *Souvent pour servir la société, il faut s'oublier soi-même*. La bienfaisance suppose des privations ; la générosité entraîne des sacrifices ; la justice même en exige quelquefois ; les passions sur-tout isolent ceux qu'elles dominent ; & ce qui les favorise , paroît toujours à l'homme être son intérêt le plus cher. Si les devoirs qu'il faut remplir sont pénibles ; si les services qu'il faut rendre sont prochains , & ceux qu'on attend éloignés ; si ces services contrarient des inclinations fortes & des goûts dominans , quelle ressource pour se déterminer trouvera en lui-même l'homme conduit par cet intérêt personnel , auquel le rappelle l'incrédulité ? Les compensations que lui présente la société , ne sont pas supérieures aux avantages , dont elle veut qu'il se détache. Les motifs qu'elle lui offre , sont du même ordre que ceux qui excitent sa résistance. Les biens dont il faut qu'il se prive , sont toujours présens ; ceux dont elle se flatte , sont souvent incertains. Faudra-t-il s'étonner , si ne devant consulter que son intérêt , il se porte à préférer ce qui lui est utile , à ce qui est utile aux autres , son bien particulier au bien public , son avantage à celui de la société ?

La Religion au contraire ne présente pas seulement à l'homme la société comme le centre & la réunion de tout ce qu'il lui est cher ; mais comme le miracle perpétuel de la Sagesse divine , le plus grand de ses ouvrages après la création. En troubler l'ordre , c'est manquer à la Providence ; & tout ce qui en dérange l'harmonie , est une sorte de profanation & de sacrilège. La société est aux yeux du Chrétien une seule & immense

menſe famille dont Dieu eſt le Chef , & dont tous les membres ſont freres. Réunis pour ſe ſecourir & ſe ſoulager , la loi d'amour donnée à tous les hommes , eſt particulièrement faite pour eux. Lorſque par des ſervices mutuels ils en ſuivent l'impreſſion , ils rempliſſent la partie du miniſtere auquel la Providence a daigné les aſſocier ; & c'eſt à Dieu même qu'ils manquent , ſ'ils négligent de protéger leurs ſemblables & de leur être utiles.

D'après ces idées , N. T. C. F. que les vertus ſociales ont de charmes pour un Chrétien ! Il entendra ſans doute quelquefois la voix impérieuſe des ſens ; il éprouvera les mouvemens violens de la cupidité qui porte l'homme à être dur & injuſte ; mais il entendra en même-temps la voix de Dieu qui le rappelle à ſes freres ; il verra la dureté & l'injuſtice pourſuivies par la vengeance divine ; il verra les récompensés préparées à l'homme bienfaſant & charitable , au ſujet ſoumis & fidele , au citoyen généreux. Quand même ſon intérêt particulier ſe trouveroit en oppoſition avec celui de la ſociété , un autre intérêt étranger à la terre , & d'un ordre ſupérieur le ſoutient & l'anime. Bornée au temps préſent , l'incrédulité ne peut mettre de différence entre ce que la ſociété promet & ce qu'elle exige : en lui immolant ſon repos , ſa fortune , ſa vie même , le Chrétien ſçait qu'il travaille encore à ſon propre bonheur. La Religion le détache , & des biens qu'il faut ſacrifier pour la ſociété , & de ceux qu'il pourroit en recevoir. Comme il n'en recherche *point les faveurs , il n'en craint point l'ingratitude ;* & ſoit qu'elle le proteſte , ou qu'elle le néglige , il ne ceſſe

jamais de lui être fidele , parce que Dieu l'ordonne , & doit être sa récompense.

Le second moyen que peut employer la société , pour obliger l'homme à remplir ses devoirs , est l'autorité du Gouvernement. Nous conviendrons volontiers avec l'incrédule que cette autorité est l'agent le plus puissant pour maintenir l'union & la paix , protéger le foible & réprimer l'injustice. Le mal , (1) dit l'Écriture , n'est pas sans remède , lorsqu'au - dessus du puissant il y en a de plus puissans , & que ceux-là même ont au - dessus d'eux des puissances plus abfolues.

Mais pour que l'autorité produise l'effet salutaire qu'en attend la société , il faut également , & que les Sujets la respectent , & que les Princes n'en abusent pas. L'abus du pouvoir & la révolte , font le malheur de ceux même qui semblent intéressés à les soutenir. Or pour préserver l'autorité de ces deux écueils , quelle force n'a pas la Religion ? Elle dit aux peuples que *toute puissance vient de Dieu* ; (2) que *le Prince*

(1) *Si videris calumnias ege-
norum , & violenta judicia ,
& subverti iustitiam in pro-
vincia , non mireris super hoc
negotio , quia excelsio excelsior
est alius , & super hos quoque
eminentiores sunt alii. Ecclef.
cap 5 v. 7.*

(2) *Non est enim potestas
nisi à Deo. Ad Rom. cap. 13 ,
v. 1*

*Ministri enim Dei sunt in
hoc ipsum servientes. Ibid v. 6.*

Ideo necessitate subditi es-

Si vous voyez l'oppression des pauvres , la violence qui regne dans les jugemens , & le renversement de la justice dans une Province ; que cela ne vous étonne pas ; car celui qui est élevé , en a un autre au - dessus de lui , & il y en a encore d'autres qui sont élevés au-dessus d'eux.

Il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu.

Car ils sont les Ministres de Dieu qui le servent pour cela même.

Puis donc que c'est une nécessité ,

est son Ministre ; qu'il faut lui être soumis , non-seulement par crainte , mais par motif de conscience , & que lui résister , c'est résister à l'ordre de Dieu. Elle dit aux Souverains , (1) que leur force vient du Très - Haut , qui interrogera leurs œuvres , & pénétrera le fond de leurs pensées ; que plus ils sont indépendans de ceux qu'ils gouvernent , plus ils seront jugés sévèrement par celui de qui ils dépendent ; qu'ils doivent être au milieu de leurs Sujets , comme l'un d'entre eux , & ne se reposer qu'après avoir pourvu à tous leurs besoins. Soumission , amour , respect dans les peuples ; justice , bonté , tendresse dans les Rois : tels sont les principes que la Religion inspire ; & peut-on nier , que s'ils sont profondément gravés

tote , non solum propter iram , sed etiam propter conscientiam.
Ibid. v. 5.

(1) *Præbete aures vos , qui continetis multitudines , & placetis vobis in turbis nationum : quoniam data est à Domino potestas vobis , & virtus ab Altissimo , qui interrogabit opera vestra , & cogitationes scrutabitur.*
Sap. cap 6 , v. 3. & 4.

Horrendè & citò apparebit vobis : quoniam judicium durissimum his , qui præsumunt , fiet.
Ibid v 6.

Rectorem te posuerunt : noli extolli : esto in illis quasi unus ex ipsis Curam illorum habe , & sic confide , & omni curâ tuâ explicitâ recumbe. Eccles. cap. 32 , v. 1. & 2.

soumettez-vous-y , non-seulement par la crainte du châiment , mais aussi par un devoir de conscience.

Prêtez l'oreille , vous qui gouvernez les peuples , & qui vous glorifiez de voir sous vous un grand nombre de nations. Considérez que vous avez reçu cette puissance du Seigneur , & cette domination du Très - Haut , qui interrogera vos cœurs , & qui sondera le fond de vos pensées.

Il se fera voir à vous d'une manière effroyable & dans peu de temps , parce que ceux qui commandent les autres , seront jugés avec une extrême rigueur.

Vous avez été établi chef & conducteur de vos freres , ne vous en élevez point ; soyez parmi eux comme l'un d'entre eux ; ayez soin d'eux , & après cela asseyez-vous , prenez votre place , après que vous vous serez acquitté de tous vos devoirs.

dans les cœurs , ils ne préviennent les dissensions & les révoltes , & que leur effet naturel ne soit d'une part de fixer l'inconstance & l'inquiétude des peuples , d'ôter toute espérance à l'ambition entreprenante , de maintenir l'obéissance & la fidélité , & de l'autre , de mettre un frein à l'injustice & à la cupidité ; de rendre les Rois bons , justes & bienfaisans , & de les engager à être l'image de Dieu par leur bonté , comme ils le sont par leur puissance ?

Quel est au contraire le langage que peut tenir l'irreligion ? Ne voyant dans la formation des Etats , que l'effet naturel de la violence ou du besoin , & dans la puissance publique , que la réunion des forces particulières , elle ne peut offrir de motif supérieur qui règle l'usage de l'autorité , & porte à l'obéissance. Elle peut , à la vérité , dire aux Souverains & aux Sujets , qu'il y a entre eux un contrat tacite ou exprès , par lequel ils se sont mutuellement engagés à des devoirs respectifs. Elle peut dire aux premiers que ce contrat ne les oblige pas moins que ceux qui leur sont soumis ; que la violence énerve le pouvoir , & que l'amour des peuples est le plus sûr fondement du Trône. Elle peut dire aux seconds , qu'il est de leur intérêt que ce contrat ne soit jamais violé ; que la licence éteint la liberté , & que leur soumission est le gage de leur bonheur & de la tranquillité publique.

Mais si l'autorité n'est fondée que sur ce contrat primitif réel ou supposé , le Prince n'en conclura-t-il pas que le moyen le plus infaillible de le maintenir , est de mettre les peuples hors d'état de l'enfreindre ; que leur foiblesse & leur impuissance sont les seuls garans

de leur fidélité , & que pour avoir des Sujets soumis , il faut les tenir dans la misère & dans l'oppression ? Les peuples au contraire n'en concluront-ils pas que le Prince tenant uniquement d'eux l'autorité qu'il exerce , il leur en doit compte ; que pour peu qu'il en abuse , ils peuvent rentrer dans leurs droits , & que la puissance publique , dont il n'a que l'usage , peut être par eux remise en d'autres mains ?

Ce ne sont point de vagues inductions qu'un zèle injuste se plaise à prêter à l'incrédulité. Les unes sont avouées par ce Politique fameux , qui enseignoit la tyrannie aux Rois. Les autres sont répandues dans les Livres des incrédules modernes ; & on ne sçait , en lisant la plupart de leurs ouvrages , si c'est au Souverain du Ciel ou à ceux de la terre qu'ils ont par préférence déclaré la guerre. Mais que ces conséquences soient avouées ou non par les incrédules , elles tiennent nécessairement à leur doctrine. Si ce n'est pas Dieu qui a établi les Souverains ; si la puissance publique , toujours résidant dans le corps de la Nation , n'est qu'un dépôt passager qu'elle leur a confié ; si elle peut leur demander compte de l'exercice de cette puissance , quels maux ne peut pas produire la crainte de la perdre , ou le desir de la recouvrer ? La force de l'autorité est dans la confiance. En exaltant les droits du peuple , on nourrit son inquiétude , on excite celle du Prince ; l'idée d'un pouvoir précaire , porte à en abuser. L'idée d'un pouvoir qui n'a rien au - dessus de lui , porte à le redouter. La crainte de la résistance produit l'injustice ; l'injustice amène l'indépendance. L'idée seule d'un Dieu , qui est le Roi des Rois , qui les établit & qui les ju-

ge, animé celui qui obéit, modere celui qui commande ; réprime la licence & la tyrannie , & retient dans le devoir le Prince à qui tout est soumis , & le peuple dont il est le pere.

Les Loix , N. T. C. F. sont le troisieme moyen que peut employer la société , pour procurer la sureté & le bonheur des membres qui la composent. Mais elles ne peuvent , ni punir toutes les fautes , ni récompenser toutes les actions vertueuses. Les infractions secrettes échappent à leur vigilance ; (1) la méchanceté puissante

(1) *Vobis autem adjutores omnium hominum maximè & auxiliarii ad pacem sumus, qui hæc docemus, fieri omnino non posse ut Deum lateat maleficus, aut avarus, aut insidiator, aut virtute præditus, ac unumquemque ad æternam, sive pœnam, sive salutem pro meritis actionum suarum proficisci. Nam si hæc cognita omnibus hominibus essent, nemo vitium ad breve tempus eligeret; cum se ad æternam ignis condemnationem proficisci sciret; sed sese omnino contineret ac virtute exornaret, tum ad bona, quæ à Deo promittuntur, consequenda, tum ad fugienda supplicia. Neque enim qui peccant, ii propter positas à vobis leges & pœnas latere conantur: sed cum se consequi posse sciant, ut vos, utpote homines, lateant, iniqua faciunt. At si didicissent & persuasum haberent fieri non posse, ut Deum quidquam lateat, non modò factum, sed etiam cogita-*

Nous sommes de tous vos sujets ceux qui vous aidons le plus à maintenir la tranquillité publique, en enseignant aux hommes que nul d'entre eux, soit qu'il soit méchant, soit qu'il soit vertueux, ne peut se dérober aux regards de Dieu; & que tous iront recevoir après leur mort des récompenses, ou des peines éternelles, selon le mérite de leurs œuvres. Si cette vérité étoit profondément gravée dans l'esprit de tous les hommes, aucun ne préféreroit d'être vicieux pendant cette courte vie, pour se voir ensuite condamné au feu éternel: mais le désir de se procurer les biens que Dieu leur promet, & d'éviter les châtimens dont il les menace, les porteroit tous à réprimer leurs passions, & à enrichir leur ame de toutes les vertus. Ce n'est point par respect pour vos loix que les méchants, qui les enfreignent, cherchent les ténèbres; ils font le mal, parce qu'ils savent qu'il leur est facile de vous en dérober la connoissance, & qu'ils se flattent d'y parvenir. Mais s'ils avoient appris, & qu'ils fussent fermement persuadés que Dieu connoit toutes nos actions, & toutes nos pensées, & que rien ne peut lui être

en élude la rigueur. Les loix servent les mœurs , mais ne les forment pas. Le vrai bien de la société consiste moins dans l'absence des crimes & des forfaits , que dans la pratique de la vertu & dans l'habitude constante des actions honnêtes & généreuses.

Considérons, disoit Tertullien , les loix des hommes ; & celles que Dieu nous a données ; quelle loi (1) est plus accomplie , de celle qui dit : *Tu ne tueras point* , ou de celle qui dit : *Tu ne te mettras point en colere* ? de celle qui défend l'adultere , ou de celle qui proscriit les regards dangereux ? de celle qui interdit toute action nuisible , ou de celle qui punit jusqu'à la médisance ? de celle qui ne veut pas que l'on fasse tort au prochain , ou de celle qui ne veut pas même qu'on lui rende le mal pour le mal ? La loi humaine n'empêche que le crime. La Religion détruit le vice , qui

tum ; saltem propter impendentia supplicia honestatem omnino colerent ; id quod & à vobis concedetur. S. Juslin. Apol. I. ad Antoninum Pium , § 12. p. 49.

(1) *Atque adeò quid plenius dictum est , non occides , an verò , ne irascaris quidem ? Quid perfectius prohibere adulterium , an etiam ab oculorum solitaria concupiscentia arcere ? Quid eruditius de maleficio , an & de maleloquio interdicerè ? Quid instructius injuriam non permittere , an nec vicem injuriæ finire ?* Tertull. Apol. c. 45. p. 39.

caché , ils s'attacheroient à la pratique de la vertu , au moins par la crainte que leur inspireroient les supplices destinés aux méchans ; & cela est trop évident , pour que vous n'en conveniez pas.

Quel est celui dont les préceptes ont plus d'étendue , de sagesse & de perfection , ou celui qui se contente de défendre aux hommes l'homicide , l'adultere , l'injustice & les mauvaises actions , ou celui qui , non content de ces défenses , leur interdit de plus la colere , les mauvais desirs , les regards deshonnêtes , la médisance & tout sentiment de vengeance !

n'est pas moins dangereux. L'une défend les actions criminelles , l'autre prescrit les actions vertueuses. L'une arrête la main , l'autre parle au cœur , & en réprime les mouvemens. La loi ne commande que ce qui est indispensable. La Religion conduit à la perfection : la voie par laquelle elle y mène , assure l'exécution de ses commandemens. Si les efforts sublimes de la vertu ne sont pas en honneur , la vertu elle-même fera bien - tôt dans l'oubli.

Mais quand même les loix humaines suffiroient au bonheur & à la paix de la société , la Religion n'est-elle pas le mobile le plus puissant pour en procurer l'observation ? Tout ce que la loi prescrit devient sacré aux yeux du Chrétien. L'obéissance n'a pour lui qu'une exception ; c'est lorsque la loi humaine est opposée à celle de Dieu ; si dans ce cas unique , *il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*, [1] dans toute autre circonstance , c'est obéir à Dieu , que d'obéir à ceux qu'il a préposés pour nous gouverner. Quand nous faisons le bien , disoit Tertullien , [2] Dieu

(1) *Respondens autem Petrus & Apostoli , dixerunt ; Obedire oportet Deo magis quam hominibus.* Act. cap. 5. v.

29

(2) *Sed quanta autoritas legum humanarum ? Cum illas & evadere homini contingat , plerumque in admissis delitescenti , & aliquando contemnere ex involuntate vel necessitate delinquenti , recogitatâ etiam*

Pierre & les Apôtres répondirent , Il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes.

Mais quelle autorité peuvent avoir les loix humaines , dès qu'il est facile de les éluder , ou de dérober à leurs regards les actions qu'elles condamnent , dès que l'homme librement , ou forcément déterminé à les enfreindre , peut s'autoriser , ou s'affermir dans le mépris qu'il en

que:

que nous craignons & non le Proconsul. La Religion associe, pour ainsi dire, les loix de la terre à celles du Ciel; & si on en ôte l'influence, quel motif pourra-t-on y substituer? Sera-ce la vigilance d'une police attentive? Combien de crimes lui échappent! ajoutoit Tertullien: mais le Chrétien est sous les yeux de Dieu, à qui rien ne peut demeurer inconnu. Sera-ce la sévérité des supplices? Ils ont un terme, & ceux que Dieu prépare à l'homme coupable seront éternels. Sera-ce la crainte du Gouvernement? La crainte ne fait que des esclaves, & la Religion conduit par l'amour à la justice. L'honneur? il produit de fausses vertus. L'intérêt? c'est lui qui fait les infractions & les coupables. Il n'appartient qu'à la Religion d'inspirer cet amour de l'ordre, ce goût du bien, cette fidélité à ses devoirs, ce respect pour la loi, qui fait que l'on ne s'en écarte pas, même lorsque

*brevitate supplicii cujuslibet, non tamen ultra mortem reman-
furi Nos qui sub Deo
omnium speculatore dispungi-
mur, quique æternam ab eo pœ-
nam providemus, meritò soli
innocentiæ occurrimus, & pro
scientiæ plenitudine, & pro late-
brarum difficultate, & pro mag-
nitudine cruciatûs non diuturni,
verùm sempiterni . . . Deum,
non Proconsulem timentes. Ter-
tull. Apolog. cap 45, p. 39.*

fait, en considérant que les peines qu'elles infligent, sont de courte durée, & que quand même elles seroient longues, elles ne se prolongent néanmoins jamais au-delà de la vie. Pour nous, que la présence d'un Dieu, témoin de toutes nos actions, remplit d'une juste crainte; nous qui voyons devant nous la peine éternelle qu'il nous prépare, si nous l'offensons, nous enfin qui ne craignons pas le Proconsul, mais Dieu même, la plénitude de sa science, l'impossibilité de le tromper, ou de nous dérober à ses regards, la grandeur & l'éternité des

tourmens auxquels il condamne les coupables, tout se réunit à ne nous laisser d'autre ressource & d'autre asyle que l'innocence.

l'infraction ne peut en être connue. La Religion poursuit le crime jusques dans l'intérieur de la conscience : elle commande à l'action & à la pensée , & les loix humaines sont déjà observées , quand on est fidele à celles de l'Evangile.

Ici , N. T. C. F. nous ne pouvons nous empêcher de vous représenter combien est affreux en lui-même , nuisible à la société & contraire à l'observation des loix , cet usage barbare que l'incrédulité semble avoir amené parmi nous , & qu'elle n'a que trop malheureusement réussi à introduire.

C'est en vain que la Providence nous a placés comme dans un poste sur la terre ; c'est en vain que , par un sentiment profond , elle nous attache à notre propre conservation ; c'est en vain qu'elle nous a liés par des attrait puissans , à des parens , à des amis , à des concitoyens. L'incrédulité ne craint pas de dire à l'homme que ses jours sont en sa disposition ; que la douleur l'affranchit de toute obligation , & que son premier soin doit être de l'éviter. Elle lui apprend à n'exister que pour lui seul : comment ne lui conseilleroit-elle pas de cesser d'être , lorsque la vie lui est à charge & importune ? C'est donc là à quoi se terminent toutes les promesses de l'irréligion ? Non-seulement elle nous enleve les espérances d'une autre vie ; elle semble encore nous enlever le peu de jours qui nous restent à parcourir. C'est au néant qu'elle nous appelle , & une destruction totale est l'unique terme de ses desirs. C'est donc ainsi qu'elle sert la société , en la privant des Citoyens qui font sa force ! C'est donc là le respect qu'elle

imprime pour les loix ! Que peuvent les peines passagères qu'elles infligent, sur celui qui ne craint, ni la mort, ni ses suites ?

Ce n'est pas que la Religion n'approuve ce sentiment héroïque qui rend supérieur aux approches de la mort ; ce n'est pas qu'elle n'enseigne qu'il *vaut mieux mourir à la guerre, que de voir périr son pays*. [1] Ce n'est pas que le Chrétien ne desire la fin des tristes jours qu'il traîne sur la terre [2]. Mais quelle différence entre celui qui reçoit & attend la mort avec fermeté, & celui qui se la donne lui-même avec fureur ? L'un respecte l'ordre de Dieu, les devoirs de la société, la voix du sang, celle de l'amitié ; l'autre sacrifie tout à l'impression du malheur qu'il ne peut supporter. L'abandon de la vie est une folie, quand il n'a pas pour motif l'espérance d'une autre vie ; c'est une foiblesse, quand il n'a pour principe que la crainte de la douleur ; c'est un crime, lorsque Dieu, ou la Patrie ne l'exigent pas.

[1] *Quoniam melius est nos mori in bello, quam videre malam gentis nostræ & Sanctorum.* Machab Lib 1, cap. 9, vers. 10.

• *Et ait Judas ; Absit rem istam facere, ut fugiamus ab eis ; & si appropinquavit tempus nostrum, moriamur in virtute propter fratres nostros, & non inferamus crimen gloriæ nostræ.* Ibid. cap. 3, v. 59.

[2] *Desiderium habens dissolvi, & esse cum Christo.* Philip. c. 1, vers. 23.

Il vaut mieux mourir à la guerre, que de voir périr notre pays & le Sanctuaire.

A Dieu ne plaise, que nous fuyions devant l'ennemi ; si notre heure de mourir est arrivée, mourons en gens de cœur pour nos frères, & ne mettons point de tache à notre gloire.

Je desire d'être dégagé des liens du corps, & d'être avec J. C.

Si les incrédules croient , par ce sentiment , élever le courage , qu'ils sçachent distinguer la vraie valeur de cette rage effrénée qu'inspire le désespoir , & qui n'immole que ce qu'elle a commencé par détester. La Religion seule forme les vraies vertus , & les rend utiles ; le courage du citoyen vertueux fait la force de l'Etat ; mais il faut pour la tranquillité publique que l'homme criminel ne soit pas affranchi de toute crainte. Malheur à la société , si le crime avoit la fermeté de la vertu : quelle seroit sa ressource , si celui qui le commet , méprisât cette vie , & ne craignoit pas l'autre !

Cette crainte des peines d'une autre vie a été dans tous les temps regardée comme le moyen le plus efficace , pour contenir les hommes & modérer l'impétuosité des passions. Les anciens Législateurs , malgré les ténèbres de l'Idolâtrie , dans lesquelles ils étoient plongés , ne croyoient pas que sans cette crainte , sans la foi du serment , sans la croyance d'un Dieu , sans les espérances qui l'accompagnent , il fût possible d'assurer l'ordre public & l'empire de la vertu.

„ Ces fausses Religions , dit M. Bossuet , (1) en ce „ qu'elles ont de bon & de vrai , ont pu suffire abso- „ lument à la constitution des Etats ; “ mais les fables dont elles étoient composées , affoiblissoient l'effet des restes précieux de la vérité que Dieu n'a jamais laissé sans témoignage. (2) „ Ces Religions ne consis- „ toient que dans un zèle aveugle , séditieux , turbu-

(1) Politique tirée de l'Ecriture sainte. Liv 7 , article 2 , 4^e prop.

(2) *Et quidem non sine testi-* Et néanmoins il n'a point cessé de ren-
monio semetipsum reliquit. Act | dre témoignage de ce qu'il est.
 c. 14 , v. 16.

» lent , intéressé , plein d'ignorance , confus & sans or-
 » dre ni raison. (1) Ces erreurs & les superstitions dont
 » elles étoient mêlées , laissoient toujours dans le fond
 » des consciences une incertitude & un doute qui ne
 » permettoient pas d'établir une parfaite solidité.

» Il faut donc , ajoutoit M. Bossuet , (2) chercher le
 » fondement solide des Etats dans la vérité qui est la me-
 » re de la paix , & la vérité ne se trouve que dans la vé-
 » ritable Religion. « Mais si la véritable Religion fait le
 bonheur & la sûreté des Empires , d'où viennent ces re-
 proches odieux que tous les incrédules se plaisent à ré-
 péter avec tant de malignité ? Si on les en croit , la Re-
 ligion trouble les Etats ; le zèle qu'elle fait naître , arme
 les frères les uns contre les autres ; l'autorité qu'elle don-
 ne à ses Pontifes , est au détriment de celle des Princes ,
 & elle ne produit pas même parmi les Chrétiens les ver-
 tus qu'elle prescrit.

Nous ne releverons point cette étonnante contra-
 diction , de reprocher tout à la fois à la Religion l'ar-
 deur qu'elle inspire & la résistance qu'elle éprouve.
 Nous ne nous plaindrons pas de cet artifice cruel , de
 rappeler un souvenir amer , & de rouvrir des plaies
 entièrement fermées. Nous ne chercherons point dans
 la foiblesse ou dans les fureurs d'une fausse politique ,
 des excuses à des torts que les Ministres d'un Dieu de
 paix n'auroient jamais dû partager. Nous convenons ,
 N. TR. CH. FR. que la Religion dans tous les temps
 a eu des Disciples infidèles ; nous convenons que
 parmi ces Disciples infidèles , il s'en est trouvé qui

(1) Bossuet. *Ibid.*

(2) *Ibid.*

ont abusé de son nom , & que le signe auguste de notre foi ; profané par les passions , a pu quelquefois servir d'étendard à la révolte. Mais est-il juste d'imputer à la Religion ce qu'elle réproche , & de juger de la loi de Dieu par les foiblesses des hommes ? Si la Religion approuvoit les excès d'un zele destructeur , inquiet & superstitieux ; si , loin de les approuver , elle ne les condamnoit pas ; si elle ne mettoit pas un frein à l'homme qu'elle anime ; si elle ne prescrivait pas des bornes à l'autorité de ses Ministres , on pourroit dire que plus son pouvoir est grand , plus il peut être dangereux. Mais qu'on ouvre nos livres & nos écrits , on y verra que nul prétexte , nulle raison ne peuvent autoriser la révolte ; que l'abus que les Souverains peuvent faire de leur puissance , n'est pas un motif de s'y soustraire ; que le Prince infidèle doit être respecté , obéi , servi avec zele & soumission , & qu'il ne cesse pas d'être le représentant de la Divinité , quoiqu'il l'offense & qu'il l'outrage : on y verra que le pouvoir de l'Eglise ne s'étend pas au-delà du Royaume de Jésus - Christ , *qui n'est pas de ce monde* ; qu'elle n'a aucune autorité directe ou indirecte sur le temporel des Rois ; (1) que le précepte d'être soumis

(1) *Primum beato Petro ejusque successoribus Christi Vicariis , ipsique Ecclesiae rerum spiritualium & ad æternam salutem pertinentium ; non autem civilium ac temporalium , à Deo traditam potestatem , dicente Domino : Regnum meum non est de hoc mundo ; & iterum : Reddite ergo quæ sunt Cæsa-*

Que S. Pierre & ses successeurs Vicaires de Jésus-Christ , & que toute l'Eglise même n'ont reçu de puissance de Dieu que sur les choses spirituelles , & qui concernent le salut , & non point sur les choses temporelles & civiles ; Jésus-Christ nous apprenant lui-même que son royaume n'est point de ce monde , & en un autre endroit , qu'il faut rendre à César ce qui est à César , & à

aux Puissances supérieures, regarde ; non - seulement les Laïques, mais tous les hommes sans distinction, fussent - ils Prêtres, Apôtres & Evangélistes, (1) & que les Ministres de Jésus - Christ ne prétendent d'autre

ris Cæsari, & quæ sunt Dei Deo : ac proinde stare Apostolicum illud : Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit. Non est enim potestas nisi à Deo : quæ autem sunt, à Deo ordinatæ sunt. Itaque qui potestati resistit, Dei ordinationi resistit. Reges ergo & principes in temporalibus nulli Ecclesiasticæ potestati Dei ordinatione subiaci, neque autoritate clavium Ecclesiæ directè vel indirectè deponi aut illorum subditos eximere à fide atque obedientiâ, ac præstito fidelitatis Sacramento solvi posse, eamque sententiam publicæ tranquillitati necessariam, nec minùs Ecclesiæ quàm imperio utilem, ut verbo Dei, Patrum traditioni, & Sanctorum exemplis consonam, omnino retinendam Actes de l'Assemblée du Clergé de 1682, art. 1.

(1) Et ostendens hoc omnibus imperari, Sacerdotibus etiam & Monachis, nec sæcularibus tantum hoc ab exordio declarat, dicens : Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit ; & si Apostolus esses, & si Evangelista & Propheta, & si quis alius. S. Chrysost. hom. 23, cap. 13, pag. 686, tom. 9, edit. 1731.

Dieu ce qui est à Dieu, & qu'ainsi le précepte de l'Apôtre Saint Paul ne peut en rien être altéré ou ébranlé : Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures ; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, & c'est lui qui ordonne celles qui sont sur la terre. Celui donc qui s'oppose aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu. Nous déclarons donc que les Rois & les Souverains ne sont soumis à aucune puissance Ecclésiastique par l'ordre de Dieu dans les choses temporelles ; qu'ils ne peuvent être déposés directement, ni indirectement par l'autorité des clefs de l'Eglise ; que leurs sujets ne peuvent être dispensés de la soumission & de l'obéissance qu'ils leur doivent, ou absous du serment de fidélité, & que cette doctrine nécessaire pour la tranquillité publique, & non moins avantageuse à l'Eglise qu'à l'Etat, doit être inviolablement suivie, comme conforme à la parole de Dieu, à la tradition des Saints Peres & aux exemples des Saints.

Et pour faire voir que ce précepte ne regarde pas seulement les Séculiers, mais encore les Prêtres & les Moines, il le déclare dès le commencement par ces mots : Que toute ame ; c'est-à-dire, que toute personne, quelque dignité qu'elle ait dans l'Eglise, fût-elle élevée à celle d'Apôtre, d'Evangéliste, ou de Prophète, soit soumise aux Puissances supérieures.

prérogative sur cet objet , que celle de pouvoir resserrer par leur enseignement les liens de fidélité , d'amour & d'obéissance qui unissent les Sujets à leur Souverain. (1)

Si dans des temps de vertige & de fureur , ces principes ont pu être méconnus ; si des chefs ambitieux ont séduit les Nations ; si par le funeste effet des passions , des guerres civiles sont devenues des guerres de Religion ; ce n'est pas la Foi Chrétienne qu'il en faut accuser : les biens qu'elle a produits sont l'effet naturel de son enseignement ; les maux qu'on lui attribue répugnent à ses principes. Quand nous combattons les incrédules , nous n'accusons pas leur conduite ; c'est la doctrine qu'il faut examiner en elle - même : la plus sainte ne peut avoir que des hommes à conduire. Quelle est la règle des mœurs , qui seroit exempte de reproches , si on la rendoit responsable des écarts de ceux qu'elle doit diriger ?

Il est vrai que la Religion inspire à ceux qui sont dociles à sa voix , un zèle ardent pour la gloire du Très - Haut ; & plutôt à Dieu que ce zèle ne fût pas refroidi ; on ne verroit pas les troubles & les scandales se multiplier. L'amour de Dieu (2) n'est , ni ambitieux , ni intéressé , ni vindicatif ; il ne songe

(1) Actes de l'Assemblée du Clergé de 1765 , pag. 13 & 14.

(2) *Charitas patiens est , benigna est : charitas non amulatur , non agit perperam , non inflatur.*

Non est ambitiosa , non querit quæ sua sunt , non irritatur , non cogitat malum , non gaudet super iniquitate , congaudet autem veritati.

La charité est patiente , elle est douce & bienfaisante , La charité n'est point envieuse , elle n'est point téméraire & précipitée , elle ne s'enfle point d'orgueil.

Elle n'est point ambitieuse , elle ne cherche point ses propres intérêts , elle ne s'agrite de rien , elle n'a point de mauvais soupçon , elle ne se réjouit point de l'injustice ; mais elle se réjouit de la vérité.

point au mal ; il ne se réjouit point de l'injustice ; il souffre tout avec patience , & regarde la paix comme le premier des biens. Si ceux que ce zele anime , ont quelquefois donné dans des écarts , l'amour de la gloire , celui du bien public , la voix du sang , celle de l'amitié , n'ont-elles jamais fait répandre des larmes à la société ? Faut-il donc proscrire les doux noms de citoyen , de pere , de frere , & d'ami ? Parce que la patrie a vu ses propres enfans déchirer son sein , sous prétexte de la défendre , faut-il en éteindre l'amour ? & parce qu'on doit modérer la nature , faut-il en étouffer la voix ?

L'Athée se glorifie de n'exciter aucun trouble ; l'homme insensible n'en exciteroit pas non - plus. Comment l'incrédule , qui cherche si souvent à justifier les passions , pourroit-il vouloir que l'ame fût sans énergie ? Plus celle que la Religion lui imprime est vive , plus elle peut être utile. Les grands effets ne sont produits que par de grands mouvemens. Les passions engendrent les vices ; mais l'indifférence totale de l'ame éteint la vertu. Le danger du zele n'est que dans l'abus. L'homme ne peut servir Dieu & le glorifier que par la fidélité à tous ses devoirs. Il est infidèle , si l'État est troublé par sa faute. Quand l'action est criminelle , un motif louable n'est point une excuse. Nos armes , disoit Saint Ambroise , sont l'amour , les larmes & la priere , & c'est également outrager Dieu , que de n'être pas disposé à le

*Omnia suffert , omnia credit ,
omnia sperat , omnia sustinet.*
1. ad Cor. c. 13 , v. 4 , 5 , 6.

Elle endure tout , elle croit tout , elle
espere tout , elle souffre tout.

confesser jusqu'à l'effusion de son sang , ou , sous le pre-
texte de le servir , d'altérer l'ordre & la tranquillité
publique.

Nous pourrions encore , N. T. C. F. , pour détruire
ces accusations calomnieuses des incrédules , mettre
en opposition les malheurs qu'ils attribuent faussement
à la Religion , & les biens qu'elle a réellement pro-
duits dans le Royaume. Et quel avantage n'aurions - nous
pas , si on comparoit les troubles passagers de quel-
ques années malheureuses , avec le bienfait persévé-
rant de la servitude abolie , des duels éteints , des mœurs
policées , des loix réformées , des coutumes barba-
res détruites , des Sciences & des Arts conservés ? Les
incrédules ne peuvent nier , que tous ces avantages ne
soient dus à la Religion , & nous pourrions vous fai-
re voir , qu'elle n'a jamais été la cause des malheurs
qu'ils lui imputent.

Mais sans entrer dans cette discussion , nous avons une
dernière question à faire aux incrédules. Quand ils cher-
chent à noircir la Religion , & à la décrier aux yeux du
peuple , quels sont leurs projets & leurs espérances ? Le
plus hardi [1] d'entre eux convient qu'il est impossible
de faire oublier à tout un peuple ses opinions reli-
gieuses , & les idées qu'il a de la Divinité. Mais si
la multitude ne peut être sans Religion , est - ce donc
la préserver de la superstition , que d'affoiblir en elle
la croyance de l'Évangile ? Plus le peuple est incer-
tain , plus il est superstitieux. Les absurdités du Paga-
nisme ont succédé aux notions de la Divinité ,

(1) L'Auteur du Système de la Nature , *Tom. 2 , chap. 13.*

affoiblies parmi les hommes. C'est la Religion Chrétienne qui a détrompé l'univers ; c'est elle encore qui nous garantit des écarts & des délires de la superstition. Les craintes du peuple , ses desirs , son impatience , sont prêts à chaque instant à échapper au zèle des Pasteurs. La vérité seule préserve de l'erreur ; & pour éviter un culte superstitieux , il faut commencer par rendre à Dieu celui qu'il prescrit.

S'il est impossible que le peuple n'ait aucun principe de Religion , quel malheur pour lui , que ceux qui gouvernent , vinssent à n'en pas avoir ! Si leur ame est naturellement violente ; s'ils sont emportés par leurs passions ; si l'avarice les domine , qui pourra retenir ceux que les Loix humaines ne peuvent réprimer ? Le Prince qui n'a point de Religion , a dit un Auteur célèbre (1) , dont les incrédules ne dédaigneront pas le témoignage , " est un Lion terrible , qui ne sent sa „ liberté que lorsqu'il déchire , & qu'il dévore. " Ainsi les projets de l'incrédulité mal concertés , se détruisent d'eux - mêmes ; elle favorise les deux fléaux qu'elle semble le plus redouter , la superstition & le despotisme ; & sa doctrine ne convient ni aux Souverains , ni aux Nations.

Des peuples superstitieux , des sujets indociles , des

(1) Un Prince qui aime la Religion & qui la craint , est un lion qui cède à la main qui le flatte ou à la voix qui l'apaise : celui qui craint la Religion & qui la hait , est comme les bêtes sauvages qui mordent la chaîne qui les empêche de se jeter sur ceux qui passent : celui qui n'a point du tout de Religion est cet animal terrible qui ne sent sa liberté que lorsqu'il déchire & qu'il dévore *Écrit des Loix* , Liv. 24 , chap. 2.

Rois tyrans , des citoyens infideles , des Loix impuissantes , nulle crainte pour le crime , nul espoir pour la vertu , nulle consolation pour le malheur , des *lumières foibles , incertaines & insuffisantes* , plus capables d'égarer que de conduire , voilà donc les fruits que l'irréligion prépare aux hommes. Ecoutez donc , (1) N. T. C. F. , ce que disoit autrefois Dieu à son peuple , par le ministère de Moïse & des Prophetes : *C'est moi qui suis votre Dieu* (2) ; j'ai tiré vos peres d'un pays désert & sauvage ; je les ai amenés dans des régions grasses & fertiles ; je leur ai donné une Terre d'espérance & de promesse : vous avez toujours été mon peuple chéri & l'objet de mes complaisances : si vous êtes fideles à ma voix , je continuerai à vous comber de mes bienfaits ; mais si vous vous écartez de ma Loi , si vous me méconnoissez , moi qui n'ai point de commencement , & qui n'aurai jamais de fin (3) , j'armerai contre vous tous les fléaux de ma vengeance ; je répandrai par - tout le trouble & la confusion ; je romprai tous les liens qui vous unissent ; le pere & le fils ne connoîtront plus les droits du sang , les citoyens ceux de la patrie , les sujets ceux de l'autorité : mes bienfaits tourneront contre vous ; vos Loix seront sans vigueur , votre

(1) *Ponite corda vestra in omnia verba , quæ ego testificor vobis hodie.* Deut. c. 32, v. 46.

(2) *Ego sum Dominus Deus tuus.* Exod. c. 20, v. 2.

(3) *Vivo ego in æternum.* Deut. c. 32, v. 40.

Congregabo super eos mala. Deut. c. 32, v. 23.

Conservez dans vos cœurs toutes les paroles que je vous annonce aujourd'hui de la part du Seigneur.

Je suis le Seigneur votre Dieu.

Je suis l'Eternel.

Je rassemblerai sur eux tous les maux.

puissance ne servira qu'à vous séduire ; les Sciences dont vous vous glorifiez , qu'à vous perdre & à vous égarer.

Nous tremblons , N. T. C. F. , de vous avoir plutôt tracé les maux que vous éprouvez que ceux que vous avez à craindre. *Revenez donc à votre Dieu* , [1] & ne croyez pas que votre foi soit sans péril , parce qu'elle est encore entière , ou qu'il fût , pour être Chrétien , de ne pas adopter les vains mensonges & les blasphèmes de l'impiété. Si votre attention ne redouble pas à raison de ses efforts ; si une fausse sécurité vous permet de porter la main sur ses funestes productions ; si vous ne craignez la coupe empoisonnée de l'erreur , que lorsque le poison se montre à découvert & sans artifice , conduits par des aveugles , vous tomberez bien-tôt avec eux dans le précipice : [2] *celui qui aime le péril y périra. Les mauvaises conversations corrompent les mœurs* [3] , & énervent la foi. Les lectures dangereuses pénètrent l'âme du venin qu'elles renferment. *L'esprit est prompt* [4] ;

[1] *Convertere ad Dominum... Precare ante faciem Domini... Revertere ad Dominum.* Eccles. cap. 11 , v. 21 & seq.

[2] *Cæcus autem si cæco ducatum præstet , ambo in foveam cadunt.* Matth. c. 18 , v. 14.

Qui amat periculum , in illo peribit. Eccli. c. 3 , v. 27.

[3] *Corrumpunt mores bonos colloquia mala.* 1. Ad Corinth. c. 15 , v. 33.

[4] *Spiritus quidem promptus est.* Matth. c. 26 , v. 41.

Convertissez - vous au Seigneur , offrez-lui vos prières , retournez au Seigneur.

Si un aveugle en conduit un autre , ils tomberont tous deux dans une fosse.

Celui qui aime le péril , y trouvera la perte.

Les mauvais entretiens gâtent les bonnes mœurs.

L'Esprit est prompt.

les passions le soulèvent contre la Religion. Foible au dedans, poursuivi au dehors ; si l'homme écoute la séduction , il en est bientôt la victime. La vigilance est son salut ; & telle est la malignité du siècle, que le Chrétien ne doit jamais cesser d'être sur ses gardes , comme ces voyageurs , forcés de parcourir ces plaines infectées , où le plus léger sommeil est suivi de la mort.

Ce ne feroit pas assez pour vous , N. T. C. F., de repousser l'ennemi qui conspire votre ruine ; il faut encore que votre conduite soit une réparation continue des outrages faits à J. C. Vous avez vu que l'opposition de vos mœurs avec votre croyance étoit le prétexte d'un reproche que l'incrédulité osoit faire à la Religion. Si ce reproche est injuste dans ses conséquences , vous n'en êtes pas moins coupables lorsque vous y donnez lieu ; & c'est vous rendre en quelque sorte complices des imputations des incrédules , que de les accréditer par vos infidélités. Si vous vous conduisiez d'une manière digne de votre vocation , [1] avec douceur , patience & humilité ; si vous cessiez d'offenser, par vos actions , le Dieu que vous honorez par vos prières ; si vous n'étiez pas presque toujours indifférens sur les intérêts de la foi , ou animés d'un zèle amer en prenant sa défense ; (2) si l'amour

[1] *Obsecro itaque vos . . . ut dignè ambuletis vocatione , quâ vocati estis , cum omni humilitate , & mansuetudine , cum patientiâ. Ad Ephes. cap. 4 , v. 1 & 2.*

[2] *Servum autem Domini*

Je vous conjure donc de vous conduire d'une manière qui soit digne de l'état auquel vous avez été appelés , pratiquant en toutes choses l'humilité , la douceur & la patience.

Or il ne faut pas que le serviteur

du monde que la Religion condamne , n'excluoit pas de vos cœurs l'amour de Dieu qu'elle prescrit ; si dans l'intérieur de vos familles les peres étoient tendres & respectés , les épouses vertueuses ; les enfans dociles , les maîtres indulgens , les domestiques fideles ; si dans la société la vieillesse étoit prudente & la jeunesse réservée ; si les pauvres étoient laborieux & les riches bienfaisans ; si les foibles sçavoient obéir sans bassesse & sans murmure , & les grands commander sans caprice & sans orgueil ; si chacun de vous respectoit les devoirs que lui imposent son âge , sa fortune , sa condition , la loi de Dieu & celle des hommes , qui oseroit accuser votre foi ?

Quand Tertullien vouloit prouver la Religion aux Empereurs , (1) & la leur rendre chere , il apportoit en témoignage la fidélité des Chrétiens , l'innocence de leurs mœurs , leur charité , leur amour pour la paix , toutes les vertus qui les distinguoient des Idolâtres ; voilà la partie de l'Apostolat à laquelle vous êtes appelés : c'est à nous de vous prêcher le Dieu qui est mort pour votre rédemption ; c'est votre devoir , comme le nôtre , de le glorifier par vos œuvres.

Nous vous en conjurons donc , N. T. C. F., montrez-vous de dignes disciples de J. C. *L'accomplissement de la loi [2] est la charité qui vient d'un cœur*

non oportet litigare , sed mansuetum esse cum modestiâ corripientem eos , qui resistunt veritati. 2. ad Tim. c. 2 , v. 24 & 25.

du Seigneur s'amuse à contester ; mais il doit être modéré & reprendre avec douceur ceux qui résistent à la vérité.

(1) Apolog. ch. 38 , 39 , 42 , 45 , 50 , &c.

(2) *Finis autem præcepti est charitas de corde puro , & conscientiâ bonâ , & fide non fictâ.*

Or la fin des Commandemens , c'est la charité qui naît d'un cœur pur , d'une bonne conscience & d'une foi sincère ,

pur d'une bonne conscience , d'une foi sincere. Ceux qui s'en détournent , s'égarent dans de vains raisonnemens ; mais si elle remplit vos cœurs , vous vous garantirez des pieges qui vous environnent ; vous ne vous assieirez point [1] dans la société des méchans , vous ne marcherez point dans les sentiers de l'impie : [2] vos vertus feront votre gloire & sa condamnation ; & après avoir confessé J. C. devant les hommes , il vous confessa lui-même devant son Pere , qui est dans les Cieux. [3]

*A quibus quidam aberrantes ,
conversi sunt in vaniloquium.
Ad Tim. 1 , c. 1 , v. 5. & 6.*

(1) *Non sedi cum concilio
vanitatis , & cum iniqua gerenti-
bus non introibo. Odavi Eccle-
siam malignantium ; & cum im-
piis non sedebo. Ps. 15 , v. 4
& 5.*

(2) *Beatus vir qui non abiit
in concilio impiorum , & in via
peccatorum non stetit. Ps. 1 ,
v. 1.*

(3) *Omnis ergo qui confite-
bitur me coram hominibus , con-
fitebor & ego eum coram patre
meo , qui in cœlis est. Matth. c.
10 , v. 32.*

dont quelques-uns se détournant, se sont
égarés en de vains discours.

Je ne me suis point assis dans l'assemblée
de la vanité & du mensonge , & je n'entre-
rai point dans le lieu où sont ceux qui
commettent l'iniquité ; je hais l'assemblée
des personnes remplies de malignité , &
je ne m'asseierai point avec les impies.

Heureux l'homme qui ne s'est point
laissé aller à suivre le conseil des impies &
qui ne s'est point arrêté dans la voie des
pêcheurs.

Quiconque donc me confessera devant
les hommes , je le confesserai aussi devant
mon Pere qui est dans le ciel.

✠ C. A. Archevêq. Duc de Reims, PRÉSIDENT.

† J. Jos. Archevêq. d'Arles.

† Arthur-Richard, Archevêq. de Narbonne.

† Et. Ch. Archevêq. de Toulouse.

† Aug.

† Aug. Alex. Archevêq. de Trajanop^{le}, Coadjuteur
de Reims.

† P. L. Archevêq. d'Embrun.

† J. Evêq. P. de Grénoble.

† Ch. J. Evêq. de Vannes.

† J. L. Evêq. de Meaux.

† P. Evêq. d'Aire.

† M. L. Evêq. de Poitiers.

† Cl. M. J. Evêq. de Troyes.

† F. Evêq. de Gap.

† J. Evêq. de Vabres.

† Ch. Jos. M. Evêq. de Tulles.

† Ange-Fr. Evêq. de Coutances.

† Yves-Alex. Evêq. d'Autun.

L'Abbé de Caulaincourt.

L'Abbé de Sinéty.

L'Abbé de Saint-Marcel.

L'Abbé de Jarente.

L'Abbé de Leyssin.

L'Abbé de Bellefcize.

L'Abbé de Farcy.

L'Abbé de Saluces.

L'Abbé de Chapelain.

L'Abbé de Saint-Aulaire.

L'Abbé de Vauchauffade de Chaumont.

L'Abbé de Beauffet.

L'Abbé de Vieilleville.

L'Abbé de Soiffan.

L'Abbé de Bayanne.

L'Abbé d'Anstrude.

L'Abbé de la Luzerne , *Promoteur , nommé à l'Evêché de Langres.*

L'Abbé de Cicé , *Secrétaire , nommé à l'Evêché de Rodez.*

L'Abbé du Lau , *Agent.*

L'Abbé de Vogué , *Agent.*



